

Demain: MERCREDI, 23 décembre 1931

Sainte Victoire, vierge et martyre.

Lever du soleil, 7 h. 39.

Coucher du soleil, 4 h. 19.

Lever de la lune, 2 h. 56.

Coucher de la lune, 6 h. 34.

Dernier quart, le 2, à 11 h. 56 m. du matin.

Nouvelle lune, le 9, à 5 h. 22 m. du matin.

Premier quart, le 16, à 5 h. 49 m. du soir.

Pleine lune, le 24, à 6 h. 29 m. du soir.

Dernier quart, le 31, à 8 h. 29 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DOUX ET FLUVIEUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 42.
Minimum de l'an dernier 30.
Minimum aujourd'hui 22.
Même date l'an dernier, 20.

BAROMETRE
10 heures a.m. 30.00. 11 heures a.m. 29.56.
Midi: 29.95.

Chiffres fournis par le Bureau M.-R. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

Le "Tuscania" violemment secoué par une tempête

Une vague de fond a frappé le paquebot et renversé la plupart des passagers — Une passagère meurt de ses blessures

GLASGOW, 22. (S.P.A.) — Des passagers ont révélé, à leur arrivée à ce port, aujourd'hui, qu'au cours d'une violente tempête qui a secoué le "Tuscania", de la ligne Anchor, il y a quelques jours, une passagère, Mme Sarah Rodgers, âgée de 55 ans, a été blessée mortellement et trente-cinq autres passagers ont reçu des blessures. Le cadavre de Mme Rodgers a été débarqué à Belfast. La défunte, Irlandaise de naissance, était domiciliée à New-York.

Le "Tuscania" avait quitté New-York le 12, à destination de Belfast et de Glasgow. Au cours de la traversée, une vague de fond a frappé le paquebot, renversant la plupart des passagers. Le soir du 16, une vague a inondé les troisième et quatrième ponts. En pénétrant, l'eau a renversé plusieurs passagers, dont Mme Rodgers, qui fut blessée à la tête.

Un communiqué de la ligne révèle que la violence de la tempête a forcé le navire à se mettre en panne trois fois. Selon ce communiqué, seulement huit autres passagers ont été blessés en même temps que Mme Rodgers et tous ont pu débarquer après avoir reçu les soins du médecin du bord. La coque n'a pas été endommagée.

Le non-paiement des redevances dans l'Inde

CAWNPORE, Inde britannique, 22. (S.P.A.) — Seize arrestations ont été effectuées aujourd'hui pour infractions à l'ordonnance contre la campagne de non-paiement des redevances.

LUCKNOW, Inde britannique, 22. (S.P.A.) — Le gouvernement a annoncé aujourd'hui qu'il n'autorisera une réunion que le parti progressiste provincial doit tenir samedi que si les chefs du parti promettent d'éviter la question du non-paiement des redevances.

Les funérailles d'Arnaldo Mussolini seront l'occasion d'une grande manifestation fasciste

MILAN, 22. (S.P.A.) — Le premier ministre Mussolini est venu de Rome, ce matin, pour saluer la dépouille mortelle de son frère et collaborateur, Arnaldo, qui repose sur la table de travail du journaliste, au "Popolo d'Italia". Deux de ses fils, Vittorio et Bruno, l'accompagnaient. Le premier ministre a baisé le front de son frère, pendant que ses fils, agenouillés, priaient. M. Mussolini a ensuite conféré sur les funérailles avec la famille et des chefs fascistes. On croit que les funérailles auront lieu demain et que les fascistes les marqueront par une grande démonstration de sympathie pour leur chef.

L'usine municipale d'asphalte

Les travaux de construction sont assez avancés

M. C. J. Leblanc, surintendant de la voirie, a annoncé ce matin que les travaux de construction de la nouvelle usine d'asphalte dans l'est de la ville sont assez avancés. Les fondations sont presque terminées et on commencera à installer les appareils dès que la Bradford White Co., qui les fabrique, les aura terminés.

Cette usine, qui fait partie du programme prévu pour faire face aux besoins des divers districts de la voirie municipale, sera prête pour le printemps prochain. Elle aura une capacité de 500 tonnes par jour. On l'érigera au coin des rues Hochelaga et Omer, sur un terrain acquis par la ville dans la transaction avec les RR. FF. de la Charité pour l'acquisition de l'Ecole de Réforme.

La fête de Noël à la basilique

C'est S. E. Mgr l'archevêque coadjuteur qui chantera la messe de minuit à Noël à la basilique-cathédrale, assisté de deux chanoines de l'archevêché. A la messe du jour il y aura sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Robert Mitchell, du séminaire de Sainte-Thérèse. C'est M. le curé de la basilique qui officiera à la messe du jour.

A propos de l'Université

Du bureau même de M. Ernest Décarie, président de la Commission d'administration de l'Université de Montréal, a été prononcée, ce matin, une conférence, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de la même institution, a fait savoir aux chroniqueurs universitaires qu'il ne ferait pas de déclaration officielle aux journaux ce matin. Il n'a donné aucune explication.

Le bill de Plage Laval est rejeté

Les administrateurs de cette municipalité en demandaient l'incorporation en ville

Québec, 22. (D. N. C.) — Les administrateurs de la municipalité de Plage Laval se sont réunis, ce matin, devant le Comité des bills privés pour obtenir l'autorisation de s'ériger en corporation de ville. Ils ont allégué des motifs d'ordre moral et d'ordre administratif. Actuellement, ils ne peuvent régler la tenue de la plage où les scandales pleuvent, affirment-ils. Par ailleurs, ils ne peuvent régler la construction.

L'Association des hommes d'affaires de l'endroit s'y est opposée et a présenté une requête de protestation contre cette demande. Le député Pilon a représenté au comité qu'il y avait du pour et du contre, de la division dans la municipalité et qu'il valait mieux attendre après les élections municipales qui se feront sur ce sujet.

Le bill a été rejeté.

M. Stimson remercie l'Université de Montréal

L'Université de Montréal vient de recevoir une lettre de M. Henry L. Stimson, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, la remerciant de la façon dont elle a manifesté son admiration pour le grand inventeur américain, M. Thomas-Alva Edison, décédé récemment. Mme Edison a adressé elle aussi un mot de remerciements à l'Université.

Le public se souvient en effet que M. le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium et professeur à la Faculté des sciences de l'Université, a prononcé une première conférence avec projections lumineuses sur Edison, conférence qui a été répétée avec quelques variantes au séminaire de St-Hyacinthe le 13 décembre dernier, à Québec le 16 et à Sainte-Thérèse le 17. M. Gendreau a reçu aussi de nouvelles invitations pour la répétition de cette conférence auxquelles il ne répondra qu'après le 1er janvier prochain.

Les élections d'Australie

Les commentateurs du "Times", de Londres

Londres, 22. (S.P.C.) — Commentant les résultats des élections générales d'Australie, le Times dit, dans un article de fond, que les circonstances n'ont jamais été plus qu'à présent propices à un effort concerté de tous les gouvernements de l'Empire.

Les peuples, dit-il, ont manifesté sans ambiguïté leur profond désir de collaborer en vue de leur bien. Le Canada, qui a lancé l'invitation à une conférence économique impériale, désire que les gouvernements, les chefs de la finance, de l'industrie et du commerce contribuent à la préparation des plans pour le bonheur de chacun des pays. Les circonstances se sont tellement modifiées depuis la dernière conférence qu'un révision des anciennes idées s'imposera. La simple application de tarifs et de préférences mutuelles n'assurera pas une collaboration effective.

Mort de M. C.H. Mackintosh

Il fut journaliste, maire, député d'Ottawa et lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest

Ottawa, 22. (S.P.C.) — M. Charles-H. Mackintosh, journaliste et écrivain, ami intime et protégé de sir John-A. Macdonald, est décédé ce matin.

M. Mackintosh avait été trois fois maire d'Ottawa, deux fois député de la capitale aux Communes et lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest de 1893-1897.

Né à London, Ontario, il y a 88 ans, il était venu à Ottawa en 1874, à la demande de sir John, qui venait d'être défait à des élections générales. Il avait déjà de l'expérience comme journaliste et il accepta le poste de rédacteur du Citizen, organe du parti conservateur. Il participa aux élections de 1878, qui redonnèrent le pouvoir aux conservateurs. En 1879, il était élu maire d'Ottawa. Trois ans plus tard, il succédait à M. J.-M. Currier, comme député de la capitale au Parlement. Ayant démissionné comme député d'Ottawa, il chercha vainement à se faire élire dans Russell, mais en 1890, il se faisait réélire député de la capitale.

M. Mackintosh avait commencé très jeune à écrire. L'année dernière, il publiait son dernier ouvrage, Canada's Diamond Jubilee.

Trouvé coupable de vol à main armée

Le juge Lacroix a trouvé coupable de vol à main armée Jos. Labelle, 24 ans, sans adresse connue. Il prononcera sa sentence jeudi.

D'après M. Alcide Pelletier, commis au magasin de tabac Duchesne, rue Beaubien, Labelle se serait présenté à cet endroit le 4 novembre dernier en compagnie d'un autre individu armé d'un revolver. Labelle aurait vidé le tiroir-caisse, emportant une somme de \$55. M. Pelletier a identifié positivement Labelle comme étant celui qui avait pris l'argent. Labelle a tenté de nier mais il avait déjà fait des aveux aux détectives et l'an dernier il purgeait encore une sentence de trois ans d'emprisonnement pour un vol avec violence.

Il aura à répondre à une autre accusation de vol à main armée qu'il aurait commis en compagnie d'un nommé Jack Shaw.

Un vol à la prison commune

Un prisonnier de la prison de Bordeaux, qui n'avait plus que deux jours pour finir de purger une sentence de six mois d'emprisonnement, a comparu ce matin devant le juge Lacroix sous une accusation de vol. Le gouverneur Séguin avait assigné à ce prisonnier comme fonctions spéciales le nettoyage et le pressage des habits qu'endossent les détenus lorsqu'ils sont libérés. Deux jours avant de reprendre sa liberté, Jos. Lussier a choisi un habit de \$50 qui lui allait bien et s'en est allé. Lorsque le propriétaire de l'habit réclama son bien avant de sortir, on constata le vol. Lussier fut arrêté de nouveau et il recevra sa sentence le 12 janvier pour ce nouveau vol.

M. Frank Kellogg a 75 ans

Saint-Paul, Minnesota, 22. (S.P.A.) — On a célébré aujourd'hui le 75ème anniversaire de naissance de M. Frank-B. Kellogg, juge de la Cour de justice mondiale, ancien secrétaire d'Etat, auteur, avec M. Briand, du pacte pour l'abrogation de la guerre.

Cinq ans de pénitencier

Le magistrat Maurice Tétreau a condamné ce matin un nommé Owen Thompson, qui s'était avoué coupable d'une tentative de vol avec effraction dans un magasin de la rue McGill, à cinq ans de pénitencier. Thompson est un récidiviste et c'est ce qui a incité le juge à se montrer sévère.

La Commission métropolitaine

Etat financier soumis aux députés à Québec — La part contributive de Montréal dans la construction du boulevard métropolitain ne dépasserait pas \$3,500,000

Québec, 22. (D.N.C.) — La Commission métropolitaine vient de soumettre aux députés un état financier pour l'année 1930.

Comme plusieurs personnes étaient sous une fausse impression relativement aux affaires de la Commission, celle-ci a jugé bon d'exposer l'état de ses finances. Pour l'année 1930, les dépenses d'administration proprement dites, c'est-à-dire, salaires, frais de comptabilité, location de bureaux, etc., se sont élevées à \$18,959.91.

En plus, la Commission a payé en intérêts et fonds d'amortissement sur les dettes des municipalités déficitaires, la somme de \$482,874.31, soit \$191,130 pour Pointe-aux-Trembles \$104,198 pour Montréal-Nord; \$158,512 pour Saint-Michel.

Sur la somme totale de \$501,834 payée cette année par la Commission, la contribution de Montréal a été de \$406,765; Westmount \$31,207; Outremont \$19,814; Verdun \$17,271; Lachine \$8,641; Montréal-Est \$4,886; Montréal-Ouest \$3,071; Mont-Royal \$3,477; Saint-Laurent, \$1,733; Hampstead \$1,176; Saint-Pierre \$1,686; et La Salle \$2,101.

La Commission métropolitaine veut construire le boulevard métropolitain. Le gouvernement fédéral est prêt à payer 50 pour cent du coût de construction. Mais comme le coût de construction ne comprend pas les dépenses d'expropriations, cela signifie que la part du fédéral se réduit à un tiers. Le gouvernement de Québec est prêt également à payer le tiers.

Il resterait le tiers qui retombe presque en totalité sur Montréal. La Commission métropolitaine prétend que Montréal a tout intérêt à consentir, parce que le boulevard métropolitain passe par le boulevard Crémazie dont l'élargissement et les expropriations ont coûté plus de \$3,000,000. Or la Commission métropolitaine prenant ces expropriations déjà faites à son compte, la somme de \$3,000,000 dont les Montréalais sont grevés tombe dans les dépenses générales. Or la part contributive de Montréal dans tout le projet ne dépasserait pas \$3,500,000. Voilà ce que prétend la Commission métropolitaine.

Le rapport sur le plan Young

L'Allemagne et les réparations — La crise économique du monde — Les paiements conditionnels — Clauses qui ne sont plus applicables

Bâle, 22. (S.P.A.) — On croit que le rapport définitif du comité consultatif du plan Young déclarera que l'Allemagne ne peut plus payer les réparations conditionnelles et suggérera qu'il serait bon de faire quelque chose au sujet de la partie inconditionnelle des annuités.

Le rapport ne contiendra pas de conseils spécifiques. Mais il paraît que les membres britanniques, des Etats-Unis et les neutres ont réussi à y insérer quelques observations piquantes.

Aujourd'hui le comité a adopté la partie du rapport qui a trait à une étude de la crise économique du monde. Ce soir, le comité doit aborder la partie ayant trait aux causes du malaise tournant à demain la partie relative aux décrets d'urgence du chancelier Brüning.

Cela signifie que le rapport ne sera pas publié avant demain soir. La question des paiements conditionnels sera sans doute traitée en termes vagues, mais le rapport contiendra un sommaire de la situation économique du monde, et les experts croient que ce sommaire sera un document précieux.

On apprend que le sommaire projeté fera remarquer que les conditions d'affaires se sont beaucoup modifiées depuis l'adoption du plan Young et affirmera que quelques-unes des clauses du plan ne sont plus applicables.

Une toiture s'écroule à la bibliothèque vaticane

Cité Vaticane, 22. (S.P.A.) — Le toit d'une aile de la bibliothèque vaticane, cinq fois centenaire, s'est écroulé et a entraîné un plancher dans sa chute. On ne croit pas qu'il y ait de victime.

La conférence sur le désarmement

Washington, 22. (S.P.A.) — Le secrétaire d'Etat Henry-L. Stimson croit que la conférence sur le désarmement qui commencera à Genève en février prochain durera sept ou huit mois.

Le Japon et le désarmement

Ce pays s'oppose à l'ajournement de la conférence de Genève fixée à février prochain — Une note britannique

Tokio, 22. (S.P.A.) — Le Japon s'oppose à toute proposition d'ajourner la conférence sur le désarmement qui doit avoir lieu en février prochain, à Genève, et il répondra en ce sens au gouvernement britannique, qui lui a demandé son opinion à ce sujet.

Une note que l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Francis Lindley, a remise au premier ministre Inukai, déclare que la Grande-Bretagne estime qu'il vaut mieux ne pas modifier les arrangements relatifs à la conférence, mais qu'il se fait bon de connaître l'opinion du Japon en la matière, parce qu'en certains milieux on laisse entendre qu'un ajournement serait opportun vu que la conférence des réparations, dont le commencement est provisoirement fixé au mois prochain, pourrait bien ne pas se terminer avant la date choisie pour la conférence du désarmement.

La note britannique a été remise jeudi dernier. Le Japon y a répondu aujourd'hui.

La nomination de M. Germain

C'est la Commission du service civil qui l'a annoncée, hors la connaissance du ministère des Postes — M. Sauvé désire avoir des explications

Ottawa, 22. (D. N. C.) — Au sujet de la nomination de M. Ludovic Germain, assistant-maire des Postes à Montréal, voici les renseignements fournis au ministère des Postes: "La nomination de M. Ludovic Germain comme assistant-maire des Postes à Montréal a été annoncée par la Commission du Service civil, hors la connaissance du ministère des Postes. Le ministre des Postes n'a pas sanctionné la nomination. Il désire avoir des explications à ce sujet."

M. Arthur Sauvé a ajouté: "Il ne s'agit pas de M. Germain personnellement, mais plutôt d'une question de procédure."

D'autre part, M. Sauvé a déclaré ce qui suit au sujet de la nomination de M. Tessier, assistant-maire des Postes à Edmonton, Alberta: "La nomination de M. Joseph-Napoléon Tessier, assistant-maire des Postes d'Edmonton, a été sanctionnée par le ministre des Postes."

Hitler se fracture un doigt

Kyritz, Allemagne, 22. (S.P.A.) — Adolf Hitler, chef des fascistes allemands, s'est brisé un doigt au cours d'un accident d'automobile, aujourd'hui. Une automobile où se trouvaient Hitler et le général von Epp en a frappé une autre qui était en panne.

Le projet économique de M. Hoover

Washington, 22. (S.P.A.) — Un groupe de banquiers, dont M. Melvin A. Traylor, de Chicago, est invité à déposer devant un comité sénatorial aujourd'hui, afin de donner une nouvelle impulsion au projet du président Hoover d'établir une corporation de reconstruction économique.

Vous l'avez, votre cadeau!

Le choix d'un cadeau est souvent une question embarrassante. Mais s'il s'agit des choses de l'histoire, le problème est résolu cette année par le Dictionnaire Historique de R. P. Le Jeune, O.M.I., l'un de nos historiens les plus avisés.

Dans cette oeuvre magistrale, qui a valu à son auteur les éloges sans réserves des personnalités les plus marquantes dans le monde des lettres, on trouve les renseignements les plus précis et les plus complets sur l'histoire du Canada jusqu'à nos jours. On n'a pas le temps de lire de gros volumes historiques, encore moins de les relire pour se rappeler les faits essentiels. L'ouvrage du Père Le Jeune supplée admirablement à cette lacune si générale à notre époque. Il suffit de l'avoir à portée de la main pour rendre toutes les lectures sur les choses canadiennes intelligentes et fructueuses.

Pressez-vous de donner votre commande. Nous pouvons vous garantir que le donataire, quel qu'il soit, vous en aura infiniment de reconnaissance.

Le Dictionnaire historique en deux volumes, grand format, (près de 900 pages chacun), abondamment illustré de gravures hors texte, reliure élégante et solide, se vend \$20.00 franco, au Service de Librairie du Devoir.

Le cas du chef Dufresne est réglé

Les chefs de police des villes de plus de 50,000 habitants ne pourront être destitués, de même que certains autres fonctionnaires supérieurs, que sur le vote des trois quarts du Conseil municipal — Enquête préalable devant un juge

Québec, 22. (D.N.C.) — Le cas du chef de police Dufresne a été réglé, ce matin, au comité des bills publiés, alors que le docteur Ernest Poulin, député de Laurier, a proposé un amendement au bill de M. Perrault concernant la destitution de certains employés municipaux.

L'étude de ce bill a été très paisible. L'opposition n'était pas représentée. Quant à l'Union des municipalités, le premier ministre lui a donné satisfaction en disant de suite que la loi ne s'appliquerait qu'aux municipalités de plus de 50,000 habitants.

En vertu de la présente loi, un conseil ne pourra destituer le contrôleur, le vérificateur, le directeur d'un service, le directeur du service de la police, le trésorier à moins d'avoir le vote favorable des trois quarts des membres du conseil.

Comme les mots "directeur de service" étaient un peu vagues, le Dr Poulin suggéra d'ajouter "directeur de la police". Le premier ministre de faire observer: Vous voulez inclure le chef de police?

Précisément, de répondre le Dr Poulin.

Et la clause fut adoptée. Pour qu'il y ait destitution, il faudra une enquête préalable par un juge. Si l'enquête est favorable à l'inculpé, le conseil pourra tout de même destituer son employé avec une majorité des trois-quarts, mais l'opinion publique censurera cet acte qui contredira le jugement de l'enquêteur.

On parla de donner aux municipalités de moins de 25,000 âmes le privilège de pouvoir utiliser cette loi mais M. T. D. Bouchard s'y opposa au nom de l'Union des municipalités, afin d'éviter des conflits. Son opinion a prévalu.

Les emprunts de chômage

Le greffier de la ville de Montréal a envoyé aux autorités provinciales, le 15 décembre, le texte des règlements adoptés par le conseil, le 14 — Québec n'a pas encore répondu

On n'avait ce matin reçu aucune nouvelle de Québec relativement aux règlements d'emprunts pour les travaux de chômage.

Comme M. Alexandre Taschereau a déclaré hier, à Montréal, qu'il n'avait pas eu connaissance d'une demande de la ville au sujet des règlements d'emprunts, M. Tancrède Fortin, président du comité exécutif, a remis aux journalistes le texte de la lettre envoyée au gouvernement, mardi dernier le 15 décembre, par M. Etienne Gauthier, greffier de la cité. Voici la teneur de la lettre adressée à M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales:

"Je vous transmets sous ce pli copie certifiée des règlements numéros 1156 et 1157, adoptés par le conseil de la ville de Montréal, à son assemblée tenue hier, en vertu des pouvoirs conférés à ladite cité par la loi 22 George V, chapitre 2, loi de l'aide aux chômeurs 1931.

"Voulez-vous avoir la complaisance de soumettre ces règlements à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil et de me dire le plus tôt que vous le pourrez, s'ils ont reçu sa sanction.

"On m'a informé que les règlements en question n'étaient pas assujettis à l'ordre en conseil relatif aux honoraires requis pour l'approbation des règlements.

"Je me ferai un devoir de vous faire parvenir des copies en français et en anglais de ces deux règlements, aussitôt qu'ils auront été sanctionnés et imprimés."

En Mandchourie

Moukden, Mandchourie, 22. (S.P.A.) — Les autorités sont muettes au sujet de l'expédition des Japonais contre les bandits du sud de la Mandchourie. Néanmoins on apprend que le bataillon japonais affecté à cette expédition avance sans difficulté dans la direction de Fakoumen et qu'il compte occuper cette place ce soir ou demain matin.

On croit dans les milieux au courant de ces choses que cette expédition n'est que la préliminaire d'une grande offensive contre Chin-cho et que les troupes japonaises qui participeront à cette offensive partiront de trois points différents.

Ce matin, deux Japonais ont été tués au cours d'une attaque de la gare de Kaolimen par des bandits chinois. La police japonaise et les employés du chemin de fer ont repoussé les assaillants.

L'offensive fasciste en Allemagne

Berlin, 22. (S.P.A.) — Les organisations politiques hostiles aux nationaux-socialistes d'Adolf Hitler s'allaient pour résister à l'offensive que sans doute les fascistes feront l'année prochaine. Elles ont manifesté l'intention de former un front unique contre le terrorisme et la guerre civile. Elles comptent dans leurs rangs les 3,000,000 de membres de la Reichsbanner. On croit que M. Paul Loebe, président du Reichstag, dirigera la résistance.

Froid exceptionnel dans le sud de la France

Londres, 22. (S.P.A.) — Le sud de la France enregistre un froid exceptionnel.

Les contestations d'élections

La question de frais est secondaire pour nous, explique Me Léopold Choquette, du comité légal de l'opposition provinciale — Nous attendons que nos adversaires appliquent la loi Dillon et nous nous soumettrons à la décision des juges, ajoute-t-il

Me Léopold Choquette, l'un des avocats du comité légal de l'opposition, qui ont préparé les contestations, nous a déclaré ce matin qu'il n'est nullement question d'une bataille de frais. En dépit de tout ce qu'on a pu dire dans les journaux, dit-il, la question de frais est tout à fait secondaire pour nous. Nous attendons que l'on applique la loi Dillon, qu'on vienne nous étrangler; nous attendons que nos adversaires prennent des procédures pour faire tomber les contestations. Nous nous soumettrons à la décision des juges sur la question de fond comme sur la question de frais.

En réponse à quelques questions, Me Choquette nous explique quelle est la situation pour ce qui est des frais. Dans les causes ordinaires, d'après le Code de procédure civile, les frais doivent suivre le cours de la cause. Dans les causes en contestation, le Code de procédure civile ne s'applique plus; le juge est libre d'adjudger sur les frais comme il l'entend ou de ne pas se prononcer du tout sur la question des frais. Il ne semble pas très juste de faire payer les frais à la partie qui a pris une action de bonne foi et qui est empêchée par une loi subéquente de faire valoir ses réclamations. En droit, cependant, le juge ne peut pas faire porter les frais aux défendeurs, aux députés libéraux en l'occurrence, vu que les pétitionnaires n'ont pas fait la preuve de leurs allégations. Il peut cependant renvoyer les actions sans frais.

Le cas de Brôme

Il est une cause de contestation où les pétitionnaires ont fourni le cautionnement de leurs propres deniers: celle de Brôme. Les libéraux ont cependant produit un plaidoyer spécial pour faire révoquer la contestation en s'autorisant de la loi Dillon qui dit que le pétitionnaire doit connaître personnellement les faits qui sont allégués dans la requête. M. le juge Philémon Cousineau, qui siège actuellement dans le district judiciaire de Bedford, doit entendre ce plaidoyer aujourd'hui ou demain.

Une nouveauté

(MGR IGNACE BOURGET
par le R. P. F. Langevin, S.J.)
Depuis longtemps, les vieillards qui avaient connu Monseigneur Bourget, et les jeunes qui désiraient connaître sa vie merveilleuse, souhaitaient la publication d'un livre qui, sans être déjà l'histoire définitive, présenterait à notre génération les oeuvres d'un grand organisateur, d'un grand évêque et d'un grand Canadien.

Ce livre existe depuis quelques jours. Edité par l'imprimerie du Messager, généreusement illustré, condensé en 300 pages, offert à un prix populaire afin que toutes les communautés, les familles et la jeunesse puissent se le payer, le livre du R. P. Frédéric Langevin, S.J., trouvera sa place chez tous ceux qui s'intéressent au passé, à la beauté morale et au développement de l'Eglise chez nous et par nous.

Dix chapitres bien clairs et d'une écriture simple racontent des fondations, des épreuves et de la haute histoire: nous ferons l'ouvrage plus fiers de notre foi, plus fiers de nos hommes, et aussi de notre race, qui sait les offrir.

Le livre du R. P. Langevin, Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, 1799-1885, est en vente à la librairie du Devoir. Prix: 75 sous au comptant. 85 sous par la poste.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, le 22 décembre

L'HEURE PROVINCIALE

— Première audition à la radio de la "Pastorale de Noël" de Paul Paray, pour solis, chœurs et orchestre, à l'Heure provinciale, poste CKAC, à 8 heures.

10 Causerie: "Le rôle de la pharmacie", M. Jules Labarre, professeur à la Faculté des sciences à l'Université de Montréal.

20 Orchestre: a) "Près du Berceau", de Moskowski; b) "Le Pinson", de P. Marthe, (polka pour petite flûte), soliste, M. L. Cabolet.

30 "Chanson d'ancêtre", de St-Saëns, (poème de Victor Hugo), solo, chœur et orchestre. Soliste: M. Charles-Emile Brodeur.

40 "Pastorale de Noël", de Paul Paray, solistes: Mlle M. Péladeau, MM. Charles Goulet et Charles-Emile Brodeur, avec le concours de la chorale et de la maîtrise de Saint-Stanislas, (90 exécutants). Orchestre sous la direction de M. Jean Goulet.

50 Trois Noëls anciens: a) Dors, Roi des anges; b) Dans cette étable; c) Que j'aime ce divin enfant, par les deux chœurs.

Chant par Frank Crumit et Julia Sanderson, à 8 heures, au poste WEAF. Musique de scène sous la direction de Jack Shilkret.

Lois Bennett, soprano. Mary Hopple, contralto, ainsi qu'un quatuor à voix d'hommes chanteront au poste WJZ à 8 heures. Orchestre sous la direction de Don Voorhees.

Chant par Frank Crumit et Julia Sanderson à 8 heures, au poste WEAF. Musique de scène sous la direction de Jack Shilkret.

Lois Bennett, soprano; Mary Hopple, contralto, ainsi qu'un quatuor à voix d'hommes chanteront au poste WJZ à 8 heures. Orchestre sous la direction de Don Voorhees.

A 9 heures, poste WEAF, orchestre sous la direction d'Erno Rapee. Oeuvres de Rameau, Schumann, Mendelssohn, Fink, Nevin et Willis, avec chant de Noël.

Rosario Bourdon fera exécuter au poste WJZ, à 9 heures 30, les pièces suivantes: Danse et valse des sorcières, de Humperdinck; Largo, de "Xérès", de Haendel. Polichinelle, de Kreisler. Turkey in the straw, de Guion. Causerie, par F. Hunt.

L'Heure du coucher irradiée sous la direction de Ludwig Laurier comprendra les pièces suivantes: Ouverture de "Ruy Blas", de Mendelssohn; Fleur de l'amour, de Fletcher. Fantaisie espagnole, de Moser. Sérénade badine, de Marie. Nocturne, de Godowski.

Mercredi, le 23 décembre

Newton-C. Parke, éditeur étranger de l'International News Service, parlera de politique européenne, à 6 heures, poste WABC.

Comité de la Pensée Française

Le poste CKAC irradiera de 6h. 15 à 6h. 25 l'émission radiophonique organisée par le Comité de la Pensée Française sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. René Guénette, directeur de l'École canadienne, traitera, dans une causerie de dix minutes, de Notre solidarité catholique: les Canadiens français doivent aider les Franco-Canadiens catholiques de la Saskatchewan.

Cette causerie se rattache à la souscription entreprise par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en faveur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Causerie sur l'éducation des jeunes filles à l'art ménager, à 7 heures, poste WGY, par Mlle Marion Van Liew.

Deuxième causerie, à 8 heures, sur l'expédition de savants américains au pôle nord, poste WEAF, à 8 heures. Parlera le général Greeley.

Oliver Smith, ténor; Helen Oelheim, contralto; Kathryn Plamer, soprano, et Vernon Jacobson, baryton, chanteront au poste WJZ à 8 heures 30. Orchestre sous la direction de Joseph Pasternack. Oeuvres de Wallace, Carpenter, Pierné, Lehar, Kreisler-Jacobs.

Radio-Théâtre

De 9 h. à 9 h. 30, le poste CKAC offrira aux radiophiles un nouveau programme de Radio-Théâtre consacré au théâtre d'Emile Augier. Avec cette émission le Radio-Théâtre inaugurera le cycle de la comédie bourgeoise qui se poursuivra avec Mme Emile Girardin et Octave Feuillet. Les commentaires seront faits par M. Henri Dombrowski, agrégé des Lettres de l'Université de Montréal.

Au cours de l'émission, on entendra des extraits de "La Jeunesse", "Le Gendre de Monsieur Poirier" et "L'Aventurière". Voici le programme détaillé:

1. "Le Théâtre d'Emile Augier", par M. Henri Dombrowski.

2. "La Jeunesse" (acte IV, scène V): Madame Huguet, Mme Jeanne Maubourg; Philippe, M. Paul-Emile Leblanc.

3. "Le Gendre de Monsieur Poirier" (acte I, scène IV): Monsieur Poirier, M. Hector Charland; Verdet, M. Jean Nolin. (Acte III, scènes II et III): Monsieur Poirier, M. Hector Charland; Gaston, maquis de Presles, M. Henri Letondal; Hector, duc de Montevran, M. Paul-Emile Leblanc; Vatel, M. Geo. L. Fortin; Le domestique.

4. "L'Aventurière" (acte III, scène IV): Clorinde, Mme Jeanne Maubourg; Annibal, M. Geo. L. Fortin.

Oeuvres de Smetana, d'Elgar, de Lacome, de Glazounoff, de Rameau-Motil, de Friml, à 9 heures, poste WEAF, exécutées par un orchestre.

Gladys Rice, soprano, et Douglas Stanbury, baryton, seront les artistes d'honneur du programme irradié à 9 heures 30, poste WEAF. Orchestre sous la direction de Nathaniel Shilkret. Oeuvres de Herbert, Romberg, Speaks et autres.

Programme du C.N.R.

De 10 à 10h. 30, les postes du réseau national du Chemin de fer de l'Etat irradieront le programme suivant: Marche tirée de "Tanhauser", de Wagner, par l'orchestre; Valse, soirées napolitaines, de Zamenick, solo de violoncelle par Mlle Helen Langdon; Suite du Nil, d'André, par l'orchestre; L'Etoile du soir, tirée de "Tanhauser", de Wagner, par Mlle Langdon; Airs de Noël, par l'orchestre, comme dernières pièces au programme par l'orchestre.

Ann Seymour sera la vedette du programme irradié à 10 heures, poste WABC. Quatuor à voix d'hommes, et orchestre sous la direction de Freddie Rich.

Le programme de l'orchestre dirigé par André Kostelanetz comprendra des extraits de la "Chanson du Désert", de Romberg; une Bacchanale, de Glazounoff, et un mélange de mélodies du sud des Etats-Unis. Chant par Adèle Vassal, Brad Reynolds et Barbara Maurer. Poste WABC, à 10 heures 15.

L'orchestre symphonique que dirige Howard Barlow exécutera à 10 heures 30, poste WABC, les pièces suivantes: Ouverture de "Die Fledermaus", de Strauss; A une rose sauvage, de MacDowell-Barlow; Scherzo, du "Songe d'une nuit d'été", de Mendelssohn; Allegro de la première symphonie, de Borodine; Valse de Noël, de Rebikov; Prélude de l'acte III de "Lohengrin", de Wagner.

Ludwig Laurier présentera à 11 heures, poste WJZ, le programme suivant: Extrait de "Madame Chrysanthème", de Messager; Jota Navarra, de Sarasate; Frauenherz, de Strauss. Plaisir d'amour, de Martini.

Alfred AYOTTE

Emissions d'ondes courtes par CFCF

La Canadian Marconi Company qui exploite à Montréal le poste radiophonique CFCF annonce que sous peu ses programmes seront simultanément émis par ondes courtes et par ondes longues de 6h. à minuit et plus tard pendant les 16 heures de la durée du fonctionnement du poste. Les émissions par ondes courtes se feront de Drummondville où se trouve situé un puissant poste émetteur comme se trouve situé à Yamachiche un puissant poste récepteur appartenant à la même compagnie. Les lettres d'appel seront pour les émissions à ondes courtes VE9DR et la longueur d'ondes sera de 6005 kilocycles, 49.96 mètres.

Le poste VE2DR sera le poste d'émissions à ondes courtes le plus puissant du Canada et les programmes se feront entendre presque à travers le monde entier. Les postes récepteurs à ondes courtes agissent tous les jours en popularité et le nouveau poste Marconi fut construit pour répondre aux désirs des radiophiles qui tiennent à s'acheter des appareils internationaux.

L'annonce de ces émissions nouvelles à ondes courtes est certainement l'un des événements les plus importants de l'année dans le monde de la radiophonie. Vienne maintenant la radiophonie promise par le poste CKAC!

Postes locaux

MARDI, LE 22 DECEMBRE

CKAC

3.45 Fermeture de la Bourse. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
5.00 Orch. du Ritz-Carlton.
5.45 Cote de la Bourse. Nouvelles.
6.30 Comédie.
7.00 Disques.
7.15 Harmonie.
7.30 Variétés.
7.45 Comédie dialoguée.
8.00 L'Heure provinciale.
9.00 Chant et musique.
10.00 Nouvelles.
10.15 Résultats des parties de hockey.
11.15 Orgue.
11.30 Orch. Bill Bissett, de l'hôtel Mont-Royal.

CFCF

6.45 Cotes de la Bourse.
7.00 Dialogue négro, NBC.
7.15 Disques.
8.30 Programme commercial.
8.45 Comédie.
9.00 Chant et musique.
10.00 Studio.
10.15 Fanfare, NBC.
10.30 Revue d'actualité.
10.45 Résultats du hockey.
11.00 Chant et musique.
11.30 Orch. Jack Denny.

MERCREDI, LE 23 DECEMBRE

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

CFCF

8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 "Old Dutch Girl", C.B.S.

Un grand péril insoupçonné

LES CHEMINEAUX DE LA TUBERCULOSE

Il y a parmi les tuberculeux diagnostiqués au Dispensaire des pauvres malades qui refusent l'hospitalisation.

Ceux-ci certes ne se rendent pas compte de leur état; ils ne comprennent pas l'avantage qu'on leur offre de se soigner convenablement, et puisqu'ils sont venus consulter à la dernière période de leur maladie, de mourir paisiblement, sans privation et sans tristesse.

Ils oublient ou ne savent pas que leur séjour ici et là est un grand danger public; surtout lorsque le pauvre malade va se réfugier où il y a des petits enfants.

Ces chemineaux de la tuberculose sont à craindre, parce qu'ils répandent partout la contamination.

Nos lois ne s'intéressent pas à ces malfaiteurs inconscients. Mais dans les pays où la lutte antituberculeuse est bien comprise et méthodiquement organisée, la loi prévoit à l'hospitalisation obligatoire de tels malades.

L'opinion publique devrait s'habituer à ces concepts de défense sociale. Il y a une loi de quarantaine pour des malades contagieux, il y a des règlements d'internement pour les déments dangereux. Serait-ce autrement aliéner la liberté individuelle que de placer obligatoirement le chemineau tuberculeux dans un hôpital, pour protéger la Société?

Puisque, pour le moment, certains tuberculeux peuvent promener partout leur contamination, il est du devoir des infirmières visiteuses de réduire au minimum tous ces dangers.

C'est ce que font les infirmières

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WARG	348.6	860
WGY	379.5	790
WJWL	272.5	1100
WTIC	287.8	1060

Le général Claudel à la Comm. de Mandchourie

Paris, 22. — Le général Claudel, inspecteur général des troupes coloniales et membre du Conseil supérieur de la guerre, représentera la France à la commission d'enquête de la Société des Nations en Mandchourie. On considère comme certain que la Chine et le Japon agréeront cette désignation.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 29 janvier 1932, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale, No 3 de Napierville, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de Napierville, P.Q., et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, de District, Montréal, le 14 décembre 1931.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 22 janvier, 1932, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 3 de MASCOUCHE, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de MASCOUCHE, et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, de District, Montréal, 12 décembre 1931.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 22 janvier, 1932, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 3 de MASCOUCHE, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de MASCOUCHE, et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, de District, Montréal, 12 décembre 1931.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 22 janvier, 1932, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 3 de MASCOUCHE, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de MASCOUCHE, et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, de District, Montréal, 12 décembre 1931.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 22 janvier, 1932, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 3 de MASCOUCHE, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de MASCOUCHE, et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Mort de l'abbé D.-S. Giguère

Québec, 22 (S.P.C.) — M. l'abbé D.-S. Giguère, ancien curé de Saint-Mathieu de Rimouski, est décédé à l'âge de 68 ans, à l'hospice des Soeurs de la Charité.

C'est afin de pouvoir augmenter cette défense que le Timbre de Noël vous demande une pleine et entière collaboration. Le public sentira mieux maintenant, comme il est menacé de très près par ces pauvres chemineaux de la tuberculose.

Défendez-vous en achetant des timbres de Noël. (Comm.)

On vote sur des emprunts aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 22. — Par des majorités variant entre 49 et 75 les contribuables des Trois-Rivières se sont prononcés contre les trois règlements d'emprunt qui leur sont soumis à un referendum. En évaluation municipale les règlements obtiennent cependant une majorité de plusieurs millions. Le vote se continue aujourd'hui.

Ces règlements comportent une dépense de \$258,000 pour des pompes, \$119,000 pour des appropriations et divers travaux publics et \$72,000 pour la construction de bains publics.

Nominations provinciales

Québec, 22. — Le Dr Camille Simard, autrefois praticien dans la région de Chicoutimi, vient d'être nommé assistant-médecin à la Commission des accidents du travail.

M. Maurice Archambault vient d'être nommé chimiste au ministère des mines.

M. Ludovic Germain

M. Ludovic Germain, surintendant des postes à Montréal, remplace M. H. Chandler, comme assistant maître de postes. M. Chandler est mis à sa retraite.

Dictionnaire Général

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ET DES ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

CANADA

PAR LE REV. PERE L. LE JEUNE

Oblat de Marie-Immaculée Bachelier des lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur en lettres de l'Université d'Ottawa. Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe.

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

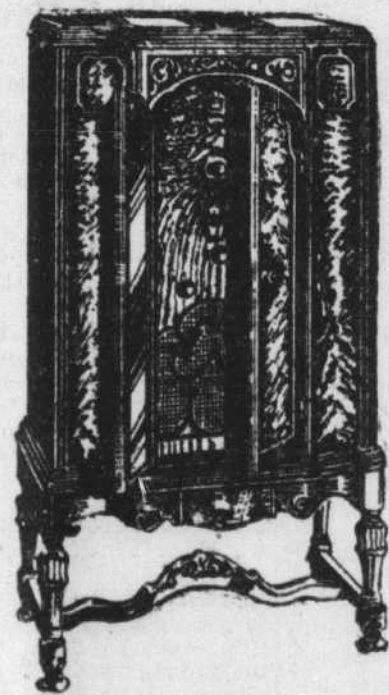
430 Notre-Dame est, Montréal.

Célébrez

les fêtes

avec l'Efficacité

CONSTANTE MARCONI



\$198.50

lampes comprises

à nos facilités de paiement:

\$15 comptant et \$9 par mois.

Et le monde de la radio vous saluera pendant de nombreuses années à venir. Voici le cadeau idéal... un cadeau qui renferme beaucoup de choses... il s'adresse à tous les membres de votre famille et il apporte de la joie et de l'agrément plus qu'on ne peut le dire.

"International de Luxe"

Le summum de la perfection en fait de radios. Un récepteur à onze lampes, comprenant le châssis super-hétérodyne Marconi, les radiotrons Super-Control Marconi, les lampes Pentode Marconi en push-pull et le contrôle automatique du volume.

Son riche et plein d'une extrême fidélité, vous apportant la "Thrill Band" de la radio... les grands postes de l'Europe et de l'Amérique du Nord... aussi bien que les postes locaux et éloignés que vous entendez ordinairement.

Sensibilité et sélectivité suraiguës.

Magasins ouverts tard tous les soirs jusqu'au jour de l'An



J.-A. HEBERT, Président et Gérant-Général

6885 rue St-Hubert (Près Bélanger)

Magasin principal: 1112 rue Ste-Catherine ouest (Juste à l'ouest de Peel)

580 rue Ste-Catherine est (Coin St-Hubert)

MONTREAL

ET A NOS AUTRES SUCCURSALES

"THE NEW ENGLANDER"

Le Train Luxueux de Nuit
(Dép. de MONTREAL 8.45 p.m. quotidien)
(Gare Bonaventure)
Arr. à BOSTON - - - 8.05 a.m. (quotidien)
(Heure Solitaire de l'Est)

Pour un voyage agréable de nuit à Boston le Canadien National recommande son train, "The New Englander". Voitures de première classe, un wagon-lit-salon-compartiments, et un wagon à fauteuils jusqu'à Boston et un wagon-lit jusqu'à Springfield.

"The AMBASSADOR"
Dép. de MONTREAL - - - 8.50 a.m.
(Quotidien, de la Gare Bonaventure)
Arr. à BOSTON - - - 8.05 a.m. (quotidien)
(Heure Solitaire de l'Est)

La route de la Vallée Green Mountain-Merrimac, via St-Albans, Montpelier, White River Jct., Concord, Manchester, Nashua, Lowell.

BOSTON

ET NOUVELLE ANGLETERRE

CANADIAN NATIONAL

Détails complets au bureau des billets en ville, 381 rue St-Jacques, Marquette 4731.

LE Foyer moderne

LETTE DE FADETTE

Un regard jeté sur notre passé évoque une longue procession de Noël dont les plus anciens nous ramènent aux réveils éblouis de l'enfance, cette époque charmante des Noël merveilleux, où les personnages célestes, l'adorable Jésus, le vieux saint Nicholas et les anges, commissionnaires ailés, s'entendaient pour remplir les bas, garnir les sapins et nous rendre fous de joie.

Qui ne retrouve dans ses souvenirs des visions si jolies qu'elles nous ravissent encore?

Nous étions bien petits et les descriptions de la messe de minuit nous donnaient un grand désir d'y assister. Un soir, notre papa nous promit une petite messe pour nous! Nous avions dormi, peut-être deux heures, quand il vint nous éveiller, nous mettre robes de chambre et pantoufles: il nous emmena au bonsoir où, sur un autel, illuminé et fleuri, un Jésus tout souriant, couché sur de la vraie paille dans une vraie crèche, nous tendait les bras. Ce fut une extase! Après une bonne prière, chacun son tour, nous éteignîmes les bougies, avec un vrai éteignoir. On nous servit une dinette légère et, vite, papa nous remit dans nos lits à l'heure où les grandes personnes parlaient pour l'église. Et cette petite "messe de minuit", comme nous l'appelions, fut une institution.

Quel enfant ne se souvient des réveils au cœur de la nuit, pendant que chantaient toutes les cloches, et la marche dans le froid, tout ensommeillé et frissonnant, et le mystère de la crèche voilée, et les étincellements de l'autel couvert de cierges grésillants et de lampions multicolores?

Et nous grandissons... ce sont les Noël du couvent, les mille Ave que l'on dit en montant, en descendant, partout, sans arrêt, avec la conviction qu'ils nous obligeront... tout!

Noël graves et pieux dans la chapelle blanche!

Plus de bas accrochés au pied du lit, plus de diners succulents, plus de plaisirs bruyants... ce sont des Noël tout religieux, ces Noël de couvent austères et doux dont le souvenir baigne l'âme d'une pure fraîcheur.

Et voilà que passent les Noël de la jeunesse, les messes de minuit précédées de tant de recueillement et suivies d'un tapage si joyeux au réveillon autour de la grande table.

Que de Noël apportèrent les bagues, de fiançailles, les grands espoirs de bonheur, la grisaille de cet amour connu et approuvé, et que le Ciel va bénir!

Et les Noël défilent: la petite fiancée est devenue la jeune mère; et, comme la crèche de l'église, le berceau de la maison porte son bébé rose. Et quand ce premier petit trotline autour du sapin givré, un autre petit enfant, blotti dans le berceau, rappelle encore le Jésus de la crèche.

Plus il passe de Noël, plus nombreux sont les petits pieds qui dansent autour de l'arbre de Noël, très haut maintenant, et ployant sous le poids de tant de jouets pour tant de petits enfants!

Et parmi ces Noël qui continuent à passer, il y en a de tristes: les enfants sont vêtus de noir, un père ou une mère désolés essaient de sourire pendant que leur cœur saigne en dedans. La tristesse passe; hélas!... avec les Noël! Ils sont si légers, les cœurs humains! La jeunesse triomphante des petits devenus grands refait la joie des Noël qui se poursuivent.

Et de Noël en Noël, la vie s'écoule avec ses changements, ses imprévus, et cependant, malgré tout, les Noël se ressemblent tellement, par certains côtés, qu'ils paraissent une grande famille dont les aînés, par miracle, sont restés tout petits avec le pouvoir magique de nous offrir pour un instant, dans leurs petites mains, nos joies enfantines, nos ravissements, nos crédulités naïves de cette enfance heureuse, dans la grande vieille maison où l'on n'entre plus, hélas! depuis que la mort l'a vidée!

FADETTE

Le "Foyer Moderne"

UNE REVUE MENSUELLE PUBLIÉE PAR LA CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD. BONDS CONSEILS CULINAIRES ET DOMESTIQUES POUR LES CANADIENNES FRANÇAISES — ARTICLES EDUCATIONNELS

La Compagnie Westinghouse vient de publier le premier numéro d'une très intéressante revue mensuelle, rédigée en français, qu'elle se propose d'envoyer gratuitement à toute lectrice qui le désirera et qui lui enverra son adresse. Le Foyer Moderne Westinghouse comprend des pages de modes, d'ameublement, d'excellentes recettes expérimentées, des articles sur l'éducation des enfants et les devoirs d'hôtes, des suggestions de toutes sortes, des renseignements sur le progrès dans le domaine des nouveautés électriques Westinghouse, ainsi que des illustrations nombreuses et très soignées.

Cette bienvenue petite revue est pleine de promesses, si l'on en juge par l'intérêt particulier que suscite la lecture de son premier numéro. Nous y voyons en troisième page l'histoire du poste radiophonique KDKA de Westinghouse, lequel vient de rompre le grand silence blanc en faisant bénéficier l'extrême-Nord de la téléphonie sans fil; en cinquième page, un article de Mlle C. Brunel, graduée de l'Université de Montréal, professeur d'enseignement ménager, sur le repas entier préparé à table; en page six, une chronique sur l'éclairage du foyer par Mary Anne Sheppard, spécialiste en éclairage domestique, et une foule d'autres articles et suggestions qui ne peuvent qu'être d'un grand secours aux ménagères canadiennes-françaises.

La rédaction de cette revue a été confiée à Mlle J. Leclerc.

Retraites fermées

Monastère de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal; Janvier, 15 au 18, jeunes filles; janvier, 15 au 18, dames.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements, s'adresser à la directrice.

MICHELLE LE NORMAND (Mme Léo-Pol Desrosiers): *Autour de la Maison*. Illustrations de Mme Lionel de Bellefeuille. Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, est à son sixième mille. "Livre important, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Remplie d'originalité. En vente au Service de Librairie du Devoir \$1.00 franc, par la poste \$1.05.

Critique littéraire

"Dilettante"

par Claude Robillard

12 décembre. — Thé dansant. Avec Claire. Après avoir salué notre hôtesse, comme il y avait beaucoup de monde, nous avons décidé de ne pas danser. Nous sommes allés dans un petit sun-porch où nous étions seuls.

— A propos, dit-elle, j'ai oublié de te remercier pour le livre que tu m'as envoyé.

— Quel livre donc?

— "Dilettante", de Claude Robillard.

— Ah oui! tu as aimé ça?

— Oui et non.

— Surtout oui ou surtout non?

— Surtout non.

— Alors, explique!

— Tu l'as aimé, toi?

— Je veux avoir ton avis avant!

— Comme tu voudras.

— Qu'est-ce que tu lui reproches à ce malheureux jeune homme?

— Justement: je lui reproche surtout d'être un malheureux jeune homme. Je parle de Jérôme, bien entendu, pas de Claude Robillard.

— Bon.

— Tu sais moi, j'ai horreur des gens qui prennent en pitié leur propre malheur. Justement, à un de ses chapitres, il y a en épigraphe une phrase de Sinclair Lewis: *What a job it is to give up the superiority of being miserable and self-sacrificing.*

— Quelle mémoire!

— Ça m'a frappé, parce que ça caractérise si bien l'attitude de Jérôme. Tu comprends, c'est un peu agaçant à la fin cette conspiration entre la vie et les autres personnages du roman pour rendre Jérôme malheureux. He! bien, que veux-tu que je dise?

— Je veux bien que tu me dises, fis-je avec une calme indulgence.

— Hé! bien, Jérôme, c'est bien bon pour lui tout ce qui lui arrive.

— Oh! Claire. Ça prend une petite femme pas mal sans-cœur pour dire des choses comme ça.

— Pas du tout. Je suis certaine qu'il y a beaucoup d'hommes qui pensent comme moi — beaucoup d'hommes que ça irrite de voir un jeune homme passif qui attend les événements sans fermeté et qui accepte tout d'avance. Et par-dessus le marché, il est malheureux et il se plaint. De quoi? Juste ciel, de quoi?

— Il me semble qu'il a bien sujet de se plaindre, moi.

— Pas du tout. Il a le malheur d'être timide et renfermé et sans le faire exprès il gâche l'amour d'une jeune fille qu'on nous représente comme étant un chef-d'œuvre de beauté et d'esprit. Si ce n'est pas la plus grande chance, ça n'est pas.

— Oui, mais ce n'est pas tout. Qu'y a-t-il de pire que d'aimer et de ne pouvoir donner ce qu'on veut à celle qu'on aime. Tu remarques que l'auteur a accordé beaucoup d'importance à la pénurie de Jérôme.

— Trop. Si elle l'aimait, elle devrait se fier à son mal du moment d'argent qu'il avait à la banque. Le luxe, ce n'est rien.

— Je ne dis rien et je souris en regardant son simple petit chapeau avec une plume bleue qui avait coûté trente dollars, ses souliers de suède qui en valaient quinze, son collier de perles véritables de sept cents dollars, sa petite robe d'après-midi dont la boucle à la ceinture aurait valu pour Jérôme un feutre neuf et une paire de gants.

— Tu en parles à ton aise, ma petite Claire, mais...

— Ne m'appelle pas ta petite Claire.

— Claire chérie, d'abord.

— Elle se rapprocha.

— Parlons d'autre chose, Roger.

— J'insistai:

— Non, non! toi tu as toujours eu autant d'argent que tu as voulu. Toutes les choses que Jérôme désire, tu les as eues sans peine: une maison luxueuse, des serviteurs, des autos, un cheval, des robes pour toutes les occasions et des chapeaux pour aller avec; tout ça n'a aucune importance pour toi parce que tu y es habituée mais tu peux imaginer la convoitise que ça excite chez Jérôme qui n'a rien de tout ça. Il aime André. Et les autres jeunes gens qui sortent avec André ont ces avantages que lui n'a pas. Ils ont le prestige de l'argent: l'élégance et le luxe, tandis

Élégante robe de diner



que lui, qu'est-ce qu'il a à offrir? Pas grand-chose.

— Que tu es naïf! tu reliras Dilettante attentivement et tu verras bien que ce n'est pas à cause d'André que Jérôme veut le luxe. C'est justement ce que je lui reproche: il aime le luxe pour le luxe et ça, c'est petit!

— Pardon! Claire, venez-vous danser?

— C'était mon excellent ami Jacques qui venait interrompre la conversation au bon moment. Claire s'éloigna avec lui et je cherchai une danseuse de mon côté. La première que je rencontrai fut Suzanne Desbiens. Après m'avoir demandé ce que "je faisais de bon" et avoir remarqué qu'"on" ne voyait peu, elle dit:

— Comme homme de lettres, Roger, je serais curieuse de connaître votre opinion sur Dilettante.

— De Claude Robillard?

— Oui. Vous l'avez lu?

— Oui. Je trouve que c'est bien.

— Et puis après? Vous ne trouvez pas que c'est très sincère?

— Sincère?

— Mais oui. Evidemment, c'est un type qui n'a pas beaucoup d'expérience.

— Ah? vous voyez ça, vous, les femmes. Moi, je n'avais pas remarqué.

— Voyons, Roger, n'essayez pas de vous moquer de moi!

— J'aime beaucoup "n'essayez pas".

— Elle continua ensuite à pleine allure, tout-à-fait insensible à toutes mes interruptions et mes objections:

— Je dis que c'est sincère parce que l'auteur ne parle très évidemment que de ce qu'il connaît, de ce qu'il a vu et ressenti. C'est déjà beau qu'un jeune homme soit sans préconception pour se restreindre à ce que la vie jusqu'ici lui a fait toucher sans permettre à son imagination de trop amplifier et surtout d'empêcher sur le terrain inconnu. Je trouve que les caractères de Dilettante sont bien construits.

— D'ailleurs, ce jeune homme-là compose ça de sa vie. On n'a pas besoin d'être critique pour ça! Les choses se présentent à lui dans leur ordre: que cela soit le résultat de ses lectures ou de sa formation classique, ça n'a aucune espèce d'importance. Celui qui a créé André comprend très bien la jeune fille moderne.

— Vous ne trouvez pas André un peu vague?

— Pas du tout. C'est tout à fait le type de la jeune fille d'aujourd'hui. Il n'était pas du tout nécessaire de préciser davantage.

— M. André est auprès de lui. Il dort.

— Qui est-ce, M. André?

— Notre sauveur! assura la jeune fille, car je ne sais ce qui serait arrivé, encore, sans son intervention. Comme il a été habile et courageux, dit-elle à Mme Delmarre. Mon pauvre petit Henri pouvait être touché aussi! Moi-même!

— N'y songeons plus, puisqu'il n'en est rien.

— Grâce à lui! Il a été si prompt à accourir...

— C'était tout naturel. En outre, il a l'habitude des chevaux.

— C'est sa passion! déclara Colette.

— Avec les math! conclut Madeleine, en riant.

— Mme Delmarre se leva.

— Je vous laisse, dit-elle à Marguerite. André me fera prévenir s'il a besoin de moi. En tout cas, je reviendrai bientôt voir où en est le sommeil de notre blessé.

— Et surtout, ne craignez point que son infirmier oublie les remèdes à lui administrer, s'écria Colette. Tout sera fait à la minute.

— Permettez! Quand on écrit un roman, on doit avant que possible donner à chacun de ses personnages une personnalité bien distincte. — Je trouve André profondément humaine.

— Oh! profondément. André peut vous paraître humaine, mais elle n'est pas André: elle est la jeune fille moderne, n'importe quelle jeune fille moderne: il lui manque la moitié de son caractère. Remarquez que, dans les différentes situations où l'auteur la place, on ne voit presque pas la réaction d'André. Tout passe à travers Jérôme. C'était évidemment le privilège de l'auteur de donner à son Jérôme le caractère qu'il voulait: il en a fait un être un peu passif, un peu peignard et surtout un jeune homme saturé de littérature au mauvais sens du mot. Ça, encore une fois, c'est son privilège: Jérôme peut vous être sympathique ou non, mais tel qu'il est, il est vivant et toujours l'auteur reste dans la même logique vis-à-vis de lui. C'est ce qui fait que Dilettante est bien composé.

— Bon, enfin, vous lui trouvez une qualité.

— Et je lui en trouve d'autres, ma chère Suzanne, seulement mon sens de la justice s'oppose à ce que vous trouviez les personnages du second plan si humains et si réussis.

— Mais après tout, Roger, André n'a pas beaucoup d'importance.

— En effet, ce n'est que l'héroïne.

— André n'est pas l'héroïne, André n'est pas tant la cause de ce qui se passe en Jérôme que l'occasion.

— Il y a du vrai là-dedans, Suzanne. Mais vu que les actions et de Jérôme et de Renaud ont nécessairement une certaine influence sur elle, il serait intéressant, pour que le roman fut complet, de savoir de quelle façon cela l'affecte.

— Percy Davis choisit le moment-là pour "couper" et Suzanne s'éloigna avec lui. Je rejoignis quelques jeunes gens qui fumaient dans la bibliothèque. Je continuai mon enquête, car le sujet maintenant me tracassait. Philippe Savoie me répondit:

— Charmant! tout à fait charmant! Tu avoueras que ça se lit très facilement, que le style est naturel et fluide, que le dialogue est vivant et que les caractères présentent assez d'opposition pour être intéressants.

— Oui, c'est composé, hasarda René Laurendeau, mais l'héroïne manque de consistance.

— Moi, je trouve que Jérôme est un caractère artificiel, dit Lucien Casteau. Je citai Hugh Walpole: *"People never do anything in the world so long as they are wondering whether the world's going to hurt them or no."*

— Charles Sartaux applaudit: *"You hit the nail on the head, Roger!"* Le caractère qu'on nous présente dans Dilettante est un être peut-être un peu peureux, pusillanime, mais c'est un être vrai. Tout ce roman-là est vivant. C'est même quelque chose de très bien parce que ça se tient: c'est magnifiquement composé, et il n'y a qu'un défaut à l'ordre: André. Les autres personnages de second plan sont analysés selon leur importance et avec la finesse qu'il fallait. Après tout, peu nous importe de savoir si Fernand porte la moustache ou si Jacques aime les artichauts.

— Et maintenant mon esprit est en paix. Or, une ancienne flamme à moi passe. Et je danse avec elle.

— Je viens de lire le roman de Claude Robillard.

— Ah!

— Ça manque d'audace, mais c'est très bien. Surtout comme style.

— Naturellement.

— Ce qui gâte tout, c'est l'accident d'automobile à la fin.

— Ah! tu trouves?

— Ça fait un peu mélodrame. Je ne trouve pas.

— Si c'est pour n'être pas banal qu'il finit comme ça, il a manqué son coup. C'est aussi banal comme ça qu'autrement. D'autant plus que ça densifie déplorablement cette atmosphère de fatalité malheureuse qui entoure ce pauvre Jérôme.

— Et elle ajouta en souriant (Elle a de petites faussettes qui sont "ben maudites"!):

— Je l'aime, moi, Jérôme, et ça me fait de la peine pour lui, André est un peu sot!

— Pierre DANSEREAU

BON À SAVOIR

Verre et eau bouillante. — Ne versez pas, sans précaution préalable, de l'eau bouillante dans un verre.

Mais ne manquez pas d'y déposer une cuillère de métal et de verser d'abord quelques gouttes d'eau chaude. Vous pourrez ensuite verser le reste du liquide sans inquiétude.

Quand un acide... à fait une tache sur votre robe, cette tache disparaît aussitôt avec de l'ammoniaque. Une tache ancienne est indélébile. Il n'y a plus qu'une ressource:

faire teindre le vêtement.

Quel aliment précieux est le miel! Beaucoup moins échauffant que la confiture, on devrait l'employer pour le goûter des petits, qu'il régalerait en les rafraîchissant. Il sucre délicieusement les tisanes, calme l'irritation des voies respiratoires, fait merveille dans certains puddings.

Voulez-vous voir augmenter le poids de Bébé, Madame? Donnez-lui

à quatre heures une tartine de beurre et de miel. Il vous en sera reconnaissant, et ses joues s'arrondiront à bref délai!

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241*).

Oh! j' songez-vous! Elle paraît une mère si tendre! Ses filles l'adorent!

— Allons, tant mieux! puisqu'on ne peut apercevoir ce pauvre Jacques, gardé farouchement par l'héroïne centenaire, je vous quitte. J'ai tant à faire! Je reviendrai ce soir.

— Mais non, Ghislaine, merci, ne vous dérangez pas.

— Je ne vais pas vous laisser ainsi! Je passerai la nuit avec vous.

— Merci, merci, mais Mme Delmarre s'est entendue avec le docteur... elle veillera seul avec son fils.

— Tiens! Ils prennent possession de toutes choses!

— Comment?... Je leur suis très reconnaissante, au contraire.

— Je le vois!... Alors, ma petite Maggy, rien à faire pour les vieux amis?

— Mais, Ghislaine... je ne sais! Vous êtes si bonne, je vous remercie mille fois... Demain, peut-être vous demanderai-je votre aide?...

— Si Mme Delmarre le permet, hein?...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

CHEZ EATON

25 sous par jour achètent un Réfrigérateur Electrique

suivant le

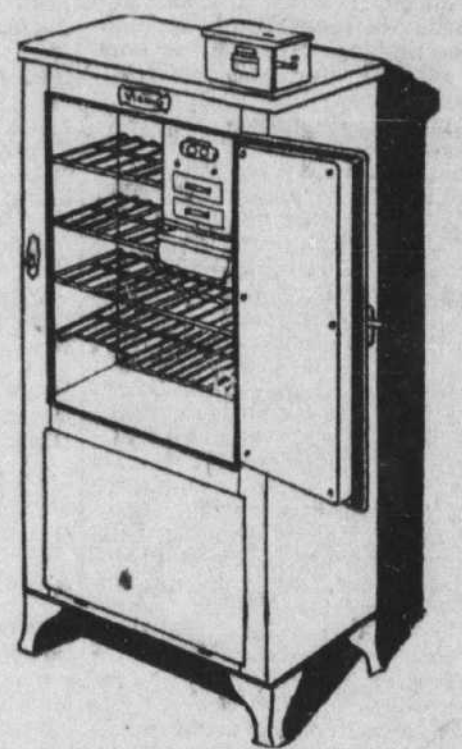
mode de

paiement

"METER ICE"

pas de

dépôt initial



*Trade Mark Registered in Canada

Voici un cadeau des Fêtes pour le chez-soi particulièrement désirable. Vous achetez votre réfrigérateur jour par jour — tout en vous en servant. Choisissez n'importe quel réfrigérateur de notre assortiment régulier jusqu'à 225.00. Déposez 25 sous par jour dans le "Meter-Ice". Cela opère le réfrigérateur pour 24 heures (courant supplémentaire). Quand le montant total de l'achat (compréant les frais supplémentaires pour le "Meter-Ice" et le paiement différé) a été payé, le compteur est enlevé et le réfrigérateur devient votre.

RAYON DE LA REFRIGERATION ELECTRIQUE

Au quatrième, rues Université et Sainte-Catherine

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Très important, mesdames!

Il est très important, en effet, que vous vous procuriez dès maintenant, si ce n'est déjà fait, votre assortiment de cartes de Noël et de Bonne Année. Notre choix est plus varié que jamais, cette année, nos modèles sont inédits et extrêmement attrayants.

Eaux-fortes, aquarelles, paysages, personnages de tous genres: 15s à 35s l'unité

CARTES PEINTES A LA MAIN
PAR UNE ARTISTE CANADIENNE
(silhouettes, personnages, aquarelles) 15s l'unité

Donnez vos commandes par la poste si vous ne pouvez venir à notre librairie.

VOUS NE SEREZ PAS DEÇUES

Service Librairie du "Devoir"
430, rue Notre-Dame est, Montréal

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

Mme Delmarre revint s'asseoir machinalement auprès des jeunes filles, encore distraites, les yeux au loin... D'un effort, elle dut rentrer dans la réalité et répondit:

— Non, je veillerai moi-même.

— Oh! madame, vous serez si fatiguée!

— Pas du tout. Toutes les mères de famille connaissent cela!

— Que vous êtes bonne, madame! En tout cas, je ne vous quitterai pas. Je serai à votre disposition, ainsi que la femme de chambre.

— Non! Je ne garderai qu'André; il dormira sur un canapé, dans la chambre. Il me paraît avoir une autorité très précieuse sur notre malade.

— Oh! oui! s'écria involontairement Marguerite.

— Je le réveillerai si je ne pourrais pas faire boire ce pauvre petit; mais, en dehors de nous deux, chacun ira se coucher. Nous ne savons pas ce qui peut suivre... Oh! rien de grave assurément! mais, à tout hasard, il faut garder vos forces... jusqu'à l'arrivée de votre père... Alors, il décidera lui-même...

Et la voix de la jeune femme tomba assourdie par l'évocation de cette rencontre... redoutable!

— Pensez-vous, madame, que je ne devrais pas le prévenir? interrogea Marguerite inquiète.

— Demain matin, après la visite du docteur, nous déciderons cela; en attendant...

Elle fut interrompue par un domestique qui venait annoncer: "Mademoiselle de Morsac".

— Faites entrer, dit vivement Marguerite.

Et, sur le seuil, se profila une superbe créature, en laquelle Colette reconnut aussitôt la belle amazone qu'elle avait vue, un jour, causer avec les enfants de Vernely.

— Bonjour, chérie!

— Bonjour

Un doctorat en droit

La Faculté de droit de l'Université de Montréal accorde le titre de docteur au notaire Roch Brunet pour sa thèse: Des donations de biens futurs en contrats de mariage.

M. Roch Brunet, notaire, a soutenu avec succès hier soir sa thèse de doctorat en droit dans l'amphithéâtre de l'Université de Montréal sur le sujet suivant: "Des donations de biens futurs en contrats de mariage". Le jury se composait du doyen de la Faculté de droit, M. le juge Philippe Demers; du professeur de droit, M. Victor Morin, président de la Chambre des notaires; du professeur de droit, M. Antonio Perrault, c.r.

Parmi les invités on remarquait Mgr A. J. V. Piette, recteur de l'Université de Montréal; M. Alfred Durand, ministre de la marine et de la pêche; M. P. B. Mignault, ancien juge de la Cour suprême; et parmi les docteurs en droit: MM. le juge L. O. Langer, le notaire Sirois, de Québec, ancien président de la Chambre des notaires; M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université; Mes Rosario Genest, L. Emery Beaulieu, Gustave Baudouin, secrétaire et directeur des études de la Faculté de droit; M. Hector Mackay, secrétaire du Barreau de Montréal; Damien Jasmin, assistant-secrétaire de la Faculté de droit; et Alexandre Gérin-Lajoie, professeur.

Après la soutenance même de la thèse par le candidat et ses réponses victorieuses aux objections posées par les membres du jury ainsi que par les docteurs en droit présents, M. le président du jury, le juge Philippe Demers, a annoncé à M. Brunet qu'il avait brillamment remporté la palme et qu'il lui accordait avec plaisir le titre de docteur en droit de l'Université de Montréal.



LE NOTAIRE ROCH BRUNET, docteur en droit.

Des donations de biens futurs en contrats de mariages

Voici un résumé de la thèse du notaire Roch Brunet:

Presque tous les contrats de mariage en séparation de biens contiennent une clause par laquelle le mari donne à la femme le mobilier qu'il possède et possèdera à l'avenir. Cette clause est l'une des stipulations essentielles du contrat. Or, cette clause renferme une donation de biens futurs, c'est-à-dire, de biens que le donateur ne possède pas encore.

La jurisprudence des trente dernières années est nettement divisée sur le sujet des biens futurs. Une moitié affirme que pareille donation ne vaut qu'à la mort du mari, et que par conséquent les créanciers de ce dernier peuvent saisir le mobilier, alors que l'autre moitié décide que la donation confère à la femme la propriété des meubles à mesure qu'ils entrent dans le domicile, et qu'ils sont de ce fait insaisissables pour la dette du mari.

L'ancien droit a jadis permis les donations de biens futurs dans les actes entervus, mais l'ordonnance des Donations de 1731 les a défendues ailleurs que dans les contrats de mariage. (Cf. Coutume de Paris, Pothier, Ordonnance des Donations 1731, Nouveau Denizart, Sallé).

Les articles 1257 et 1258 de notre code permettent de faire, en contrat de mariage, toutes sortes de conventions qui ne seraient pas autorisées dans les autres actes entervus, pourvu qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à une loi prohibitive. L'article 824 permet de faire en contrat de mariage des donations à terme indéterminé, ou une donation de biens futurs n'est autre chose qu'une donation à terme indéterminé.

D'autre part, la seule raison qui n'ait exclu les donations de biens futurs des actes entervus, c'est la règle "donner et retenir ne vaut". Or, les articles 782, 783 et 824 de notre code nous prouvent clairement que cette règle ne s'applique pas aux contrats de mariage.

Nous pouvons donc faire des donations de biens futurs en contrats de mariage.

Mais, objecte-t-on, l'article 778 dit que ces sortes de donations sont nulles dans les actes entervus "comme faites à cause de mort". Ce qui signifie qu'elles sont réellement des donations à cause de mort, i.e. qui ne valent qu'à la mort du donateur. C'est d'ailleurs l'opinion des auteurs français modernes, et c'était aussi l'opinion des codificateurs, qui emploient les mots "donations de biens futurs" et "donations à cause de mort" indifféremment les uns pour les autres.

"Nulles comme faites à cause de mort" veut dire nulles comme si elles étaient faites à cause de mort, ou comme seraient nulles des donations à cause de mort. Pour ce qui est des auteurs français, on ne saurait admettre leur opinion dans notre discussion, car ils commentent un texte différent du nôtre et beaucoup plus étroit. Et la prétendue équivalence des termes n'est qu'apparente: les codificateurs à

la Section VI des Donations traitent de l'institution contractuelle qu'ils qualifient parfois de donation de biens futurs: ce qui est vrai, mais ne prouve pas la réciprocité, à savoir: que toutes les donations de biens futurs sont des institutions contractuelles.

Que si le texte de l'article 778 laisse un doute sur la question, il faudra s'en rapporter à l'esprit de la loi, comme nous le conseille l'article 12 de notre code civil. Or, l'esprit de la loi en matière de mariage favorise la plus grande liberté possible de conventions, afin de multiplier les mariages. Cette donation des meubles présents et futurs, en assurant à la femme une jouissance paisible du mobilier, est un puissant adjuvant au mariage. Elle est donc conforme à l'esprit de la loi.

La volonté des parties, par ailleurs, est clairement à l'effet que cette donation s'exécute durant le mariage, et non à la mort du mari seulement.

Nous concluons donc, que la clause des contrats de mariage qui donne à la femme le ménage présent et futur a des effets de donations entervus, et doit s'exécuter durant le mariage et non pas seulement à la mort du mari.

Mort tragique d'un enfant

Québec, 22 (D. N. C.). — Maurice Bilodeau, 14 ans, fils de M. Arthur Bilodeau, employé du C. N. R., a trouvé une mort tragique hier après-midi, alors qu'il était à glisser dans la rue Arago. Il n'a pu contrôler son traineau, qui arrivait au boulevard Langelier, où passait un lourd camion, et a eu la colonne vertébrale fracturée. La mort a été instantanée.

Nouvelle déclaration de Gandhi

A bord du *Pulsna*, 22 (S.P.A.). — Le chef nationaliste indien Gandhi a réitéré, à bord du navire qui le transporte à Bombay, son intention de ne renouveler sa campagne de désobéissance civile que si tous les moyens de garder la paix ne réussissent pas.

L'enquête sur le transport est ajournée

Ottawa, 22 (S.P.C.). — M. le juge Lyman P. Duff a annoncé que la commission d'enquête sur la question des transports a ajourné ses séances au 4 janvier. La reprise aura lieu probablement à Montréal ou à Ottawa.

"Sir Wilfrid Laurier"

Voici ce que dit, dans son numéro du 3 décembre, la Croix, de Paris: "Français, habités au Canada, M. Rumilly est l'auteur d'un panorama de la littérature française saluée d'applaudissements unanimes. Les fortes pages qu'il publie aujourd'hui n'auront pas un moindre succès: sur les deux rives de l'Atlantique, les lecteurs pourront communier dans le souvenir de Wilfrid Laurier, Canadien de race française, qui assura magnifiquement l'unité et la prospérité de sa patrie. C'est là vraiment, comme l'écrit M. René Doumic, un beau livre, aussi instructif que captivant". En vente au Service de Librairie du Devoir: "Sir Wilfrid Laurier", par Robert Rumilly. Du même auteur: "Littérature française moderne" (panorama): \$1.00.

A Longueuil

La dernière séance du conseil municipal, cette année

Le conseil municipal de Longueuil a tenu hier soir sa dernière séance régulière de l'année. M. le maire Brais a offert les souhaits du conseil aux citoyens de la cité. Dans une allocution très au point, le maire a passé en revue l'année qui se termine. Malgré la crise des choses se sont améliorées à Longueuil. L'an dernier, a dit M. Brais, nous n'avions pas le service d'autobus que nous avions aujourd'hui: il y a plus d'activité qu'aujourd'hui à Longueuil, surtout dans la construction. Je crois sincèrement que malgré les apparences plutôt tristes nous pouvons constater une amélioration et espérer pour la prochaine année une amélioration plus grande. Pour cela il faut du courage, de la confiance.

Le maire souhaite alors à la population au nom du conseil d'avoir confiance chacun en soi, et de faire confiance au conseil municipal. Nous avons besoin de cela, dit-il, dans les circonstances difficiles que nous traversons. Nous sommes à négocier une franchise pour l'autobus; nous voulons aussi consolider la dette municipale, consolidation qui fera diminuer les taxes de moitié.

Il faut avoir confiance en la Providence, et se pénétrer du caractère chrétien de la fête de Noël: jamais les nations n'ont eu comme aujourd'hui besoin d'un Sauveur.

M. Gariépy a continué son avis de motion au sujet de la franchise; on est à étudier les clauses du contrat et la proposition pour l'adoption de ce contrat est remise à lundi prochain; M. Gariépy proposera alors les trois lectures du règlement.

Sur proposition de M. Gariépy, le secrétaire-trésorier écrira de nouveau à l'ingénieur lui demandant de faire rapport des travaux exécutés, pour la prochaine assemblée du conseil.

M. l'échevin Taylor a demandé aux marchands qui ont des comptes contre la cité de les envoyer avant la fin de l'année pour la fermeture des livres. Il a aussi annoncé que selon le rapport du service provincial d'hygiène l'eau est toujours très bonne à Longueuil.

M. Taylor a présenté le rapport du vérificateur pour l'année 1930, il a été transmis au comité général du conseil pour étude.

Une statue de Foch à Spa

Bruxelles, 22. — Le comité du monument Foch s'est réuni à Bruxelles sous la présidence de M. Frantz Thys. Il a passé commande du monument au statuaire Pierre Soete qui avait présenté une maquette faite en collaboration avec un architecte, M. Ernest Jaspars. Le monument sera élevé à Spa. La date de l'inauguration a été fixée au 15 mai prochain.

305 voix de majorité

Golden, C.A., 22. — Les rapports complets de l'élection partielle provinciale tenue samedi montrent que M. Thomas King, candidat libéral, a été élu avec une majorité de 305 voix sur son adversaire conservateur W. J. Jones. Les chiffres sont: Jones 621; King 926.

Maison Ignace Bourget

Voici la liste à date des souscriptions qui nous ont été adressées pour la Maison Ignace Bourget:

Rapportées précédemment \$1414.45
Abbé Ernest Labelle... 2.00
Abbé A. N... 3.00
Anonyme... 50
Un prêtre anonyme... 3.00
Du comté de Châteauguay... 1.00
Mlle C. J... 5.00
La Maison O. Champagne et Fils (4e versement hebdomadaire)... 3.50
Un anonyme de Westmount (deuxième versement mensuel)... 7.50
Membres écossais du conseil St. Lawrence du Kiwanis Club... 25.00
M. O. Labrosse... 1.00
M. E. Davignon... 1.00
M. Henri Cadotte, instituteur, Bordeaux... 1.00
Anonyme A. L... 2.00
Un prêtre, admirateur de l'oeuvre... 5.00
M. E. Dion... 2.95
M. Camille Durot... 25.00
M. E. Davignon... 3.50
Mme veuve W. Lamarche... 20.00
Un religieux... 25.00
Mme Stella Mailley Steele... 2.00
La maison O. Champagne et Fils (5e versement hebdomadaire)... 3.50
Un anonyme... 50.00
Automobile Owners' Association et son personnel... 50.00
M. et Mme Arthur Grevier... 10.00
M. Brossard... 22.00
Un anonyme, J. A. B... 25.00
Lecteur du Devoir... 1.75
Un anonyme, J. E. P... 20.00
J. M... 5.00
Une amie des pauvres, G. L... 5.00
Conférence Notre-Dame des Neiges de la Saint-Vincent de Paul... 5.00
R. D. B... 2.00
Anonyme J. A. L... 2.00
Un ami de l'oeuvre... 10.00
Paul Provost... 1.00
Un anonyme de St-Laurent... 2.00
Un Beauceron N. M. L... 20.00
Un anonyme B. Th... 1.00
Club Wuk... 175.00
M. Ferd. Prud'homme... 5.00
Un prêtre... 5.00
Médecin de faubourg... 3.00

Un ami des pauvres... 5.00
Un notaire, D. P... 10.00
Un médecin anonyme... 10.00
Un retraitant anonyme... 1.00
J. A. D... 3.00
Une anonyme, L. D... 50.00
A. D... 10.00
Mme Gabriel Marchand... 7.50
Mme J. Anaclet Sicotte et ses enfants... 7.50
Anonyme de Saint-Jean... 5.00
Un ami de Saint-André... 25.00
Un ami des pauvres et son fils... 5.00
La maison O. Champagne & Fils (Vie versement hebdomadaire)... 3.50
Mlle Longtin... 1.00
Anonyme, Col. Jean-de-Brébeuf... 2.00
Un employé de tramway de la division ouest, St-Henri... 37.50
M. Gustave Adam... 5.00
Anonyme A.M.S... 10.00
Brasserie Frontenac, Ltée... 7.50
Un anonyme, G. Q... 5.00
Canadian Fire Hose Co., Ltd... 2.00
M. Albert Gobeil... 2.00
M. E. Davignon... 2.00
Un autre J. A. L... 2.00
O. Champagne & Fils (Vie versement hebdomadaire)... 3.50
Psychiatre... 5.00
Mlle C. J... 5.00
M. R. David... 15.00

Total \$2226.65

N.B.—On est prié d'adresser les chèques soit au président du Comité de la Maison Ignace Bourget, M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest; soit au trésorier, M. Eugène Simard, avocat, Edifice de la Sauvegarde; soit encore au secrétaire M. Emile Benoist, au Devoir. Prière de faire les chèques à l'ordre de la Maison Ignace Bourget.

Pour les offrandes en nature, la Teinturerie La Salle (adresse téléphonique: Fitzroy 5261) va chercher gratuitement au domicile du donateur les vieux vêtements offerts pour les pauvres. Elle se charge même du dégraissage, du nettoyage, de la réparation et du repassage de ces vieux vêtements. Bien ficeler les colis et les étiqueter: Maison Ignace Bourget, 441, rue de Montigny est.

Aux Bermudes Les Canadiens préfèrent BERMUDA HOTELS ASSOCIATED

avec leur site splendide et leur atmosphère exquise hospitalière. Accommodations et tarifs répondant à vos préférences. Service et cuisine uniformément supérieurs. Privilèges de golf pour tous les pensionnaires.

MANOIR BELMONT ET CLUB DE GOLF

A.-P. Thompson - Gérant

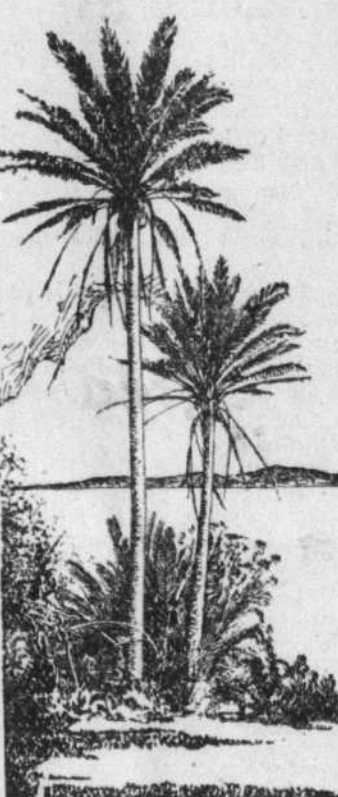
HOTEL INVERURIE

Geo.-A. Butz - Gérant

HOTEL FRASCATI ET CLUB DE GOLF

Geo. A. Butz - Gérant

Pour renseignements complets, s'adresser aux gérants ou à n'importe quelle agence de voyage.



Pas de distribution de lettres ou colis à Noël et le 1er janvier

Le directeur de la Poste à Montréal, M. Victor Gaudet, communique l'avis suivant au public:

Le Directeur de la Poste désire informer le public que le 25 courant, Jour de Noël, et le Premier de l'An, tous les guichets de l'Hôtel des Postes de Montréal seront fermés, et aucun objet de correspondance ne sera distribué au public ces jours-là.

Cependant, les propriétaires de cases postales pourront visiter celles-ci entre 8.00 a.m. et midi.

Les succursales postales resteront fermées ces deux jours de fête. Il n'y aura pas de distribution par facteurs ces jours-là. La collection des boîtes à lettres dans les rues se fera à 9.00 a.m. et à 4.00 p.m. Tous les objets de correspondance déposés à la poste ces jours-là seront expédiés à destination aux heures ordinaires.

Deux opérettes

Pour sa deuxième semaine de spectacles au théâtre "His Majesty's", où un public nombreux a été enchanté d'applaudir ses représentations de novembre, la Société Canadienne d'Opérette prépare deux opérettes que le public montréalais ne connaît pas encore: "Le Clocher sans cloche" et "Le Tsarewitch".

"Le Clocher sans cloche" est une oeuvre en trois actes de Léon Abric et Edmond de Loosse, musique de Edouard Kunneke. Il en sera donné quatre représentations, les lundi, mardi et mercredi, avec matinée ce dernier jour, de la semaine du 25 janvier. "Le Tsarewitch", trois actes, de Robert de Mackiels, musique de Franz Lehar, un compositeur qui nous est bien connu, sera donnée les 28, 29 et 30 janvier, avec matinée le samedi.

Le nombre des abonnés à toute

la série de spectacles de la Société, s'est tellement augmentée depuis les représentations de novembre, lesquelles, pour beaucoup, furent toutes une révélation, que l'on fera bien de réserver sans délai les places qu'on désire avoir pour la semaine du 25 janvier. Il faut s'adresser au studio de la Société, 3774, rue St-Denis, Harbour 2183.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONTAINE, etc., — \$1.00 par insertion.

Chambres à louer

St-Denis 6980, près Bélanger, plusieurs lignes de tramways, chambres propres dans famille tranquille, sans enfant, pension si désirée. Références exigées. Tél. DOLLARD 8643.

EMPLOI DEMANDE

Homme sobre marié, âgé de 38 ans, demande position comme sacristain, ville ou campagne pouvant chanter les messes, de plus fournir de bonnes références. Écrire A. Hogue, 2181 Chamby, Montréal, Qué. 26-12-31

MAISON A LOUER

Garnier, 4576, près Mont-Royal, six pièces, peinture, tapiserie, décorations renouvelées dernièrement, \$30.00. Aloués 1532, j.n.o.

Position demandée

Comptable, expérience consommée, meilleures références, fera votre comptabilité, jour ou soir, bas prix. Téléphonez pour entrevue, DOLLARD 8643. 25-12-31

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" — dirait La Fontaine

Notaires

Harbour 7137

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur

Tél. Plateau 6717

Cour préparatoire du professeur

René Savoie, I.C., I.E.

Bachelier de arts et sciences appliquées

Cours classique, commercial, leçons privées

1448 RUE SHERBROOKE OUEST

ALBUMS D'ETRENNES

L'HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918 EN IMAGES. Ré-cits de combats et épisodes héroïques d'après le "Journal officiel" et les journaux de l'époque. Album fortement cartonné, format 10 1/2 x 14 1/2. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.50.

CATECHISME EN IMAGES de la Maison de la Bonne Presse, reliure toile, format 10 x 14, 140 pages. Au comptoir et par la poste, \$1.00.

HISTOIRE SAINTE EN IMAGES de la Maison de la Bonne Presse, illustrations en noir et en couleurs, bonne reliure, format 10 1/2 x 14 1/2, 50 pages. Au comptoir et par la poste, 75c.

LA SEMAINE DE SUZETTE, 26ème année, 2ème semestre juillet 1930 à janvier 1931. Cartonnage fort, dos toile, format 9 x 12. Romans enfantins, comédies et monologues, modes de la poupée, jeux de plein air et d'appartement, recettes et devinettes, histoires illustrées en noir et en couleurs. Au comptoir, 90c; par la poste, \$1.00.

LA SEMAINE DE SUZETTE, 27ème année, 1er semestre, janvier 1931 à juillet de la même année. Même description et même prix que le précédent.

ROMANS EN IMAGES DE LA BONNE PRESSE, vrai spectacle de cinématographie. Chaque volume environ 100 pages, format 7 x 11, cartonnage fort. Au comptoir, 50c; par la poste, 60c.

LILIAN AVIATRICE, par Max Colomban

GALAOR ET CELYSETTE, par Mac Colomban

APRES L'EPOUVANTE, par Myriam Catalany

UNE TETE BLONDE, par Myriam Catalany

CATECHISME ILLUSTRE, publié sous la direction du Comité des Pères et Mères de famille du diocèse d'Angers, illustrations en noir et en couleurs de V. Livache. Bel album de luxe, fort cartonnage, couverture en couleurs. Format 9 x 11 1/2, 175 pages. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.75.

Le même dans un format plus petit, 7 x 10 1/2. Au comptoir, 75c; par la poste, 85c.

BECASSINE FAIT DU SCOUTISME, bel album de 65 pages, illustrations en couleurs de J.-P. Pinchon, fort cartonnage, dos toile, format 9 x 12 1/2. Au comptoir, 90c; par la poste, \$1.00.

L'ELEPHANT HOUNDI-POUNDI, délicieux album plein de péripéties et de scènes amusantes, conduit ses jeunes lecteurs de la jungle au cirque, de l'Inde mystérieuse à la fête foraine. Entièrement illustré en couleurs, relié demi-toile, 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

MARTIN ET JOCKO, album illustré par Benjamin Rabier, propre à divertir et à enchanter tous les enfants, ce ravissant volume est un chef-d'oeuvre d'espièglerie. Format 9 1/2 x 12 1/2. Relié demi-toile. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

CHANTECLER, album illustré, par Benjamin Rabier, même description et même prix que le précédent.

UN SHERLOCK HOLMES A QUATRE PATTES, texte de Gabriel Gailand, illustrations de R. de la Nézière. Rien de plus amusant que l'histoire de ce chien détective d'un nouveau genre que de la Nézière a réussi pour la grande joie des petits. Album sous un élégant cartonnage en couleurs, format 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

LES 1001 NUITS, texte de Georges Frilley, illustrations de Lucien Laforge. Splendide album sur un élégant cartonnage en couleurs et verni. Format 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

LES CONTE DE LA SOURIS BLEUE, illustrations de Benjamin Rabier. Album sous cartonnage de couleurs, format 7 x 11. Au comptoir, 75c; par la poste, 85c.

ALPHABET EN IMAGES, par M. M. Franc-Nohain, pour les petits qui apprennent à lire, 30 compositions en couleurs. Couverture sous cartonnage fort, illustrée en couleurs, format 8 x 11. Au comptoir, 50c; par la poste, 60c.

BIBLIOTHEQUE ENFANTINE: beaux albums, format 8 x 10, sous cartonnage illustré, dos toile, 24 pages, 2 hors-texte en couleurs, nombreux dessins en noir. Chaque album au comptoir, 40c; par la poste, 50c.

LE LIVRE DES TRAINS

LES AVENTURES D'ALIBORON

LE PETIT POUCEOT

LA FAMILLE CHOCOLAT

SUR LA PLACE

LE PETIT CHAPERON ROUGE

NAPOLEON 1er — Le Général — Le Consul — L'Empereur — La Campagne de France — La Chute — Ile d'Elbe — Cent-Jours — Sainte-Hélène. Album de 95 pages, format 7 x 10. Au comptoir, 15c; par la poste, 20c.

PIERRE L'BOURRIFFE — Joyeuses histoires et images drolatiques, par Trim. Format 8 x 10 1/2. Au comptoir, 50c; par la poste, 60c.

ALPHABET ILLUSTRE DES ENFANTS — Premières lectures suivies de l'Oraison Dominicaine — De la Salutation angélique — Du symbole des Apôtres. Illustrations en couleurs. Format 7 x 11. Au comptoir, 20c; par la poste, 25c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame Est

::

::

Montréal

La Bière

Dow

Old Stock

brassée spécialement pour obtenir la pleine force des Enzymes dans le malt

[Les Enzymes sont les substances essentielles qui permettent de digérer les aliments]

SES "ENZYMES" FAVORISENT LA SANTE

LA JEUNE FILLE "DOW" — La santé même!



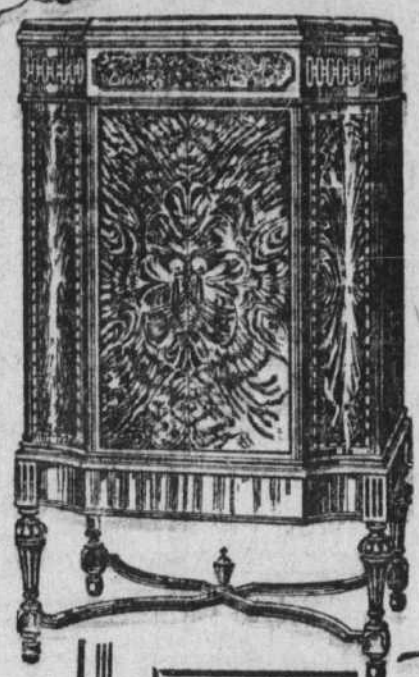
aux notes de la **MUSIQUE...**

Modèle
"BELCANTO"
Radio-Phono-
graphe
à 10 lampes

La réalisation de construction radiophonique la plus parfaite jusqu'aujourd'hui. Un radio-phonographe construit selon les plus récents perfectionnements. Le cabinet, d'un modèle extrêmement élégant, est en riche noyer parfaitement assorti. Le "Belcanto" est le radio rêvé pour votre foyer et le meuble le plus joli que vous puissiez désirer pour orner votre salon.

\$435

les heures
s'envolent
joyeuses
et
inaperçues!



Garantie de 12 mois sur
le radio et de 3 mois sur
les lampes.

PATHÉ

présente
quelques
disques
à aiguille,
enregistrés
par **LUCIEN
MURATORE**



- 3480 : étiquette rouge — \$1.25
L'ANE BLANC
(Extrait de "Oroquis d'Orient")
SUR L'EAU
(Extrait de "Oroquis d'Orient")
- 3482 : étiquette rouge — \$1.25
LE BAISER DANS LA NUIT... Mélodie
L'HEURE TRANQUILLE... Mélodie
(Extrait de "Mélodies Arabes")
- 3478 : étiquette noire — \$1.00
BONSOIR, MADAME LA LUNE... Mélodie
LES MYRTES SONT FLEURIS... Aubade
- 3390 : étiquette rouge — \$1.25
CHANSON DE BARBERINE... Chanson
MAGALI... Chanson provençale
- 3479 : étiquette noire — \$1.00
NOËL D'ENFANT... Mélodie
ALLELUIA D'AMOUR... Mélodie
- 3389 : étiquette rouge — \$1.25
TORNA A SURRIENTO... (Chanson napolitaine)
"O SURDADO" NNAMUTARO... (Chanson napolitaine)

Le temps des Etrences et des Achats des Fêtes

Il ne reste
plus que

2 jours d'ici à Noël

ET

6 jours d'ici au Jour de l'An



Soyez aux écoutes à
l' "Heure du Crépuscule"
au poste CFCF Marconi
tous les jours de 6 p.m. à
6.45 p.m.

Ed. Archambault
ENRG.

500, rue Ste-Catherine Est
(angle rue Berri)

*Marquette 6201

Les magasins reconnus pour les cadeaux de Noël

Enfin le voici

L'ALMANACH

DE LA

LANGUE FRANCAISE

1932

SOMMAIRE :

- 10—Un calendrier ecclésiastique illustré;
- 20—Les Propos de Xavier (12 interviews originales);
- 30—Les Activités: religieuses, nationales, sociales, politiques, économiques, scientifiques, artistiques, littéraires, scolaires, féminines et sportives de l'année 1931.
- 40—Un roman complet: "Attitudes" (10 chapitres), par Rex Desmarchais.
- 50—Une série de douze silhouettes.
- 60—Un bottin national très utile et très complet.
- 70—Deux nouvelles rubriques: vie féminine et vie sportive.
- 80—Une centaine d'illustrations.

(320 pages, format 5 x 7 1/2)

CONTIENT UN ROMAN COMPLET

LES IDEES LES HOMMES LES FAITS

Commandez immédiatement

L'unité: 0.35 franco — La douz. \$3.50 franco
\$22.50 le cent

Editions ALBERT LEVESQUE, 1735, St-Denis, Montréal

Un cadeau agréable
et utile

Une paire de gants



Vêtements
de qualité

Un assortiment complet
de beaux gants

DEPUIS
\$1.50

dans une boîte
Fashion-Craft

TISSU CHAMOISSETTE
belle pesantur
"CAPE" ANGLAIS
CHAMOIS NATUREL
MOCHA
PEAU DE SANGLIER
PEAU DE DAIM

MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée

375, rue St-Jacques O.
281, rue Ste-Catherine E.
974, rue Ste-Catherine O.

Le cadeau le plus pratique est encore
celui d'acheter à meilleur compte.

BEURRE

Au prix le plus bas
en ville

CHEZ LES

Tousignant Frères
9 MAGASINS 9

commodément situés

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE BEURRE AU CANADA

Des milliers de clients satisfaits.

6312 St-Hubert 1148 Mont-Royal Est
5167 rue Clarke 1587 rue Ontario Est
2929 rue Masson 2309 rue Ontario Est
1584 Ste-Catherine Est 3559 rue Ontario Est
2034 Mont-Royal Est

LA REINE DU FOYER

Recevrait avec plaisir un article électrique comme cadeau

Pourquoi ne lui offririez-vous pas

Une LAMPE pour le salon, le boudoir, la chambre à coucher,
ou encore

Un PERCOLATEUR

Une HORLOGE

Une BALAYEUSE?

Venez voir notre assortiment, la variété de nos articles et des prix
modérés vous faciliteront un achat convenable.

Omer De Serres
LIMITÉE MONTREAL

1406 rue St-Denis
(Angle Sainte-Catherine)



QUESTION D'ACTUALITE

Plus que jamais il faut donner des cadeaux utiles.
De délicates lunettes sans tour ou une lorgnette
gravée à la main ne sauraient être plus pratiques.

CARRIÈRE & SÉNÉCAL
LIMITÉE

Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu

271, rue Sainte-Catherine Est — Tél. LA. 7070

LA VIE SPORTIVE

Montréal
reçoit le
Chicago

Tous les clubs de la ligue Nationale de hockey seront à l'œuvre ce soir, car pour la première fois cette saison quatre parties sont inscrites au programme. Le Canadien rendra visite aux Rangers, au Madison Square Garden de New-York, tandis que Montréal sera aux prises avec le Chicago, au Forum. Les deux autres parties sont les suivantes: Detroit à Boston et Américain à Toronto. Le club Toronto a une chance exceptionnelle de rendre la tête de la section canadienne, car les Leafs ont l'avantage de jouer sur leur propre glace et comme ils n'ont qu'un seul point en arrière des Américains et du Canadien, passeront en première position s'ils sortent victorieux et que le Bleu-Blanc-Rouge est défait à New-York.

Dans la section américaine la lace initiale n'est pas en leur faveur. Les Rangers ont six points d'avance sur leurs rivaux, mais le reste du classement peut, du résultat de ce soir, subir plusieurs modifications.

Une défaite pour Chicago aux mains des Maroons, accablée à la victoire de Boston ou de Detroit, qui jouent l'un contre l'autre, tiendrait les trois clubs à un point de différence si Detroit gagne, tandis que le verdict contraire ferait passer Boston en égalité avec Chicago.

Les Eperriers Noirs en sont à leur deuxième tournée dans l'est et ils ont plusieurs parties à jouer à l'étranger avant de retourner chez eux. Les joueurs passeront le Noël à New-York, et dimanche prochain, se rencontreront les Rangers. Mardi prochain ils joueront à Boston et le jour de l'An, ils seront de retour dans l'ouest et auront la visite des Américains.

Montréal et Chicago n'en sont qu'à leur deuxième rencontre de la saison. La dernière fois qu'ils se sont vus, le 22 novembre dernier, à Chicago, les Eperriers Noirs ont triomphé par 4 à 2.

La partie des Canadiens et des Rangers va susciter beaucoup d'intérêt. Les clubs ne vont que continuer la lutte qui a commencée ici samedi soir, alors qu'ils ont fait partie nulle de 2 à 2. Il sera donc intéressant de voir combien de points il se comptera entre ces deux équipes dans deux parties consécutives, soit 130 minutes de hockey, et 40 s'il faut jouer une autre période supplémentaire ce soir à New-York.

Les arbitres ce soir sont: à Montréal: Bill Stewart et Mike Rodden; à New-York: Hewitson et Goodman; à Boston: Cooper Smeaton et Rotheril.

Le marathon
de la raquette

Tout semble indiquer que le marathon de raquettes de 200 milles se fera à Québec au début de janvier pour venir finir à Montréal dimanche suivant deviendra encore plus intéressant par le fait que les frères se feront la lutte cet hiver, dans un effort pour remporter la part du lion de la bourse de 1,000.

Les deux frères en lice seront probablement Sammy et Morris Richman. Tous deux sont arrivés en ville hier, et bien que ayant pas définitivement fait leurs inscriptions, sont passés aux bureaux du promoteur Armand Vincent, organisateur du marathon. Per Dawson, se sont procurés des raquettes et se sont retirés dans un endroit éloigné de la ville où ils iront plus de neige pour leur entraînement et se sont mis à la besogne. Les deux frères Richman habitent de New-York.

Tous deux sont des étoiles de la course à longue distance. Sammy Richman a fait plusieurs records sensationnels à Ascott Speedway, Los Angeles, courant durant six heures et six nuits, entre autres. Il prit part au marathon de raquettes et l'hiver dernier finissant en première position. En cette occasion, son frère Morris l'accompagne en qualité d'entraîneur et court le parcours entier à pied, s'occupant des besoins de son frère, et la course terminée, il fut tellement épuisé de son exploit qu'il s'inscrivit au marathon à relais de 500 milles, qui eut lieu l'hiver dernier. Durant ce marathon, Sammy, en compagnie de Fred Desrochers, fit en cinquième position, tandis que son frère, ayant pour comparse Harry Abramowitz, de New-York, se classa sixième. La rivalité entre les deux frères promet d'apporter un intérêt tout particulier au marathon de raquettes.

Puis d'une vingtaine de concurrents ont actuellement sur les lieux, y compris les frères Richman, pour compléter leur entraînement en vue de la quatrième course annuelle de raquettes qui est maintenant reconnue comme l'événement par excellence de ce genre de sport. C'est la course la plus longue et la plus richement dotée de l'univers, et sur ses deux points n'est excella dans le monde de la course à pieds que le marathon à relais de 500 milles et dont la bourse est quelque peu plus élevée. Tout semble indiquer qu'un champ d'au-delà de cent concurrents seront sur les rangs, ce qui établira un record. L'âge des concurrents différera beaucoup. Quelques-uns n'ont pas encore atteint la vingtaine tandis que d'autres sont âgés à la cinquantaine, car l'âge ne connaît pas de limite dans la course à longue distance. Clouet-Fabre et Newton, qui sont tous deux, sont tout près de la cinquantaine, tandis que Hoey, Morris Richman et quelques autres ont dépassé la vingtaine.

Canadien
a blanchi
l'Université

Le Canadien a remporté une belle victoire hier soir sur l'Université de Montréal alors que l'équipe de Doc Clément a battu l'Université de Montréal par un résultat de 4 à 0 dans la première ligue inscrite au programme du groupe Senior, au Forum, et par cette victoire le Bleu Blanc Rouge s'est rapproché du McGill qui est actuellement en tête de la ligue dans la course au championnat.

Dans la deuxième partie, le M.A.A.A. a triomphé du Victoria par un résultat de 4 à 2.

Paul Marcel Raymond s'est de nouveau mis en évidence hier soir pour le Canadien en comptant un point et en aidant Alexandre et Robert à déjouer Martel, qui gardait les buts pour les universitaires.

A une assemblée du Groupe Senior le calendrier des joutes a subi un remaniement complet et voici l'échelle des parties telle que révisée:

Décembre, 28: Canadiens vs Victoria; M.A.A.A. vs U. de M.
Janvier 4: Canadiens vs U. de M.; Victoria vs McGill.
Janvier 11: McGill vs M.A.A.A.; Victoria vs U. de M.
Janvier 18: M.A.A.A. vs Canadiens; U. de M. vs McGill.
Janvier 25: Victoria vs M.A.A.A.; McGill vs Canadiens.
Février 1er: M.A.A.A. vs McGill; U. de M. vs Canadiens.
Février 8: McGill vs Victoria; U. de M. vs M.A.A.A.
Février 15: U. de M. vs Victoria; Canadiens vs M.A.A.A.

PREMIERE PARTIE

Alignement: U. de Montréal
Canadien Archambault but
Brunet déf. Martel
Myre déf. Bellehumeur
Alexandre centre Raymond
Raymond avant Walker
Robert avant Ethier
Vennor subs. Smith
Grant Gagné
Gagnon Page
Lafleur Sullivan
Burnie Langis
Turnotte

SOMMAIRE

Première période
1—Canadien, Alexandre
Raymond 1. 9.30
2—Canadien, Robert 12.00
Punition: Sullivan.

Deuxième période
3—Canadien, Raymond
Alexandre 1.30
Punitions: Smith, Lafleur.

Troisième période
4—Canadien, Robert Raymond 9.05
Punitions: Gagnon, Grant et Alexandre.

DEUXIEME PARTIE

Alignement: Victoria
M.A.A.A. White
Coulter but Carlin
Massey déf. Smith
Mackenzie déf. Thomson
St-Germain centre K. Murray
Harnott avant Taylor
Neville avant Mullan
Kerr subs. Larose
Wilson Jotkus
Jotkus Slater
Weir H. Murray
O'Connell Quinn
Delahey Hall
Baril

SOMMAIRE

Première période
Aucun point.
Punitions: Larose.

Deuxième période
1—M.A.A.A., Neville
St-Germain 1.30
2—Victoria, Carlin, Slater 6.00
3—M.A.A.A., Wilson 17.30
4—M.A.A.A., Harnott, Neville 18.50
5—M.A.A.A., St-Germain 18.50
Punitions: Massey, MacKenzie, Quinn, Carlin.

Troisième période
6—Victoria, Carlin, Smith 13.34
Punitions: Weir, Wilson.

Le classement des
équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne
G. P. N. P. C. Pts
Canadien 6 5 3 29 31 15
Américain 5 4 5 24 23 15
Toronto 5 5 4 34 34 14
Maroons 4 9 1 43 44 9

Section américaine
G. P. N. P. C. Pts
Rangers 8 2 4 38 24 20
Chicago 5 5 4 18 24 14
Boston 5 5 2 31 25 12
Detroit 4 7 3 22 34 11

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. N. P. C. Pts
Buffalo 8 2 4 27 21 20
Cleveland 6 6 3 37 36 15
Windsor 7 5 1 29 20 15
Detroit 6 5 3 29 23 15
Pittsburg 4 6 5 27 34 13
London 3 6 5 20 22 11
Syracuse 3 7 3 27 33 9

LIGUE CANADO-AMERICAINE

G. P. N. P. C. Pts
Providence 5 3 3 34 32 13
New-York 4 3 4 23 24 12
Philadelphia 4 3 3 23 20 11
New-Haven 4 7 2 27 20 10
Springfield 4 5 2 25 32 10
Boston 4 4 2 25 29 10

GROUPE SENIOR

G. P. N. P. C. Pts
McGill 5 0 1 15 7 11
Canadien 3 2 1 16 7 7
M.A.A.A. 3 2 0 10 8 6
Victoria 1 4 1 12 21 3
U. de Montréal 0 4 1 6 16 1

Jim Londres
à battu Steele

New-York, 22 — Jim Londres, prétendant au championnat du monde des luteurs, s'est servi d'un écartement général pour triompher du Californien Ray Steele, en 55m. 22s., hier soir, au Madison Square Garden.

Environ 15,000 personnes ont vu la rencontre.

Londres pesait 201 livres et Steele 215.

Tremblay
est sorti
victorieux

Le promoteur de lutte Donat Plourde a remporté un beau succès hier soir, à la salle du marché Saint-Jacques, où la présence du champion du monde Eugène Tremblay avait attiré une foule de quatre cents personnes. Tremblay, qui rencontrait en finale Sam Chuck, surnommé le petit Stasiak, a remporté la victoire en prenant sur son adversaire deux chutes consécutives en 21 minutes et en sept minutes. La rencontre fut fort intéressante et les amateurs ont pu réaliser que l'âge n'avait pas diminué les moyens du plus grand champion luteur que le Canada ait produit. C'est avec plaisir qu'ils le verront à l'œuvre prochainement car c'est l'intention de Tremblay de donner une chance à tous les jeunes poids légers qui ambitionnent de lui enlever son titre.

L'autre finale entre Fred Lebel et Henri Tessier s'est terminée par la victoire du premier qui après avoir perdu la première chute, a pris les deux autres en sept minutes et en deux minutes respectivement. La première reprise avait duré 19 minutes. Lebel a pris une revanche sur Tessier pour la défaite que celui-ci lui avait infligée récemment à la salle du Sacré-Coeur. Lorsque le promoteur aura établi lequel des deux hommes est le meilleur, il le mettra aux prises avec Tremblay dans un combat de championnat.

Graham Stockton, autrefois l'un des meilleurs amateurs, a remporté une victoire décisive sur Jean Lanoix dans la semi-finale de 45 minutes. L'Anglais pesait 175 livres et son adversaire 170 livres. Les deux hommes ont fort intéressé les spectateurs, Lanoix surtout par ses coups de béliar qui forçaient Stockton à reculer.

Johnny Bélanger a battu Young Sonnenberg en 19 minutes dans une préliminaire limitée à 20 minutes.

Le clou de la soirée a été la rencontre entre Paul Gaudet et Ted Bell. Ces deux-là ont émerveillé les amateurs de lutte scientifique et il ne le cédait en rien au conte Zarynoff comme agilité. Ils ont accompli des exploits qui ont tenu les amateurs en suspens pendant trente minutes. Gaudet, plus rude que son adversaire, a été hué par les spectateurs qui lui reprochaient certaines de ses tactiques. Ils ne l'ont pas moins admiré, de même que son adversaire.

Il est tout probable que le promoteur Plourde organisera une autre séance de lutte au même endroit, lundi soir prochain, car son succès d'hier soir l'a encouragé à faire davantage encore pour le relèvement de ce sport parmi les luteurs poids légers.

R.-J. Smith
est en tête
des compteurs

R. J. (Hooley) Smith, du Montréal, a conservé la tête de la Ligue Nationale de Hockey pour le nombre de points comptés et pour l'aide donnée à ses coéquipiers depuis le commencement de la saison et quatre porte-couleurs des Maroons apparaissent sur la liste des dix premiers compteurs de la section canadienne malgré que le club de M. James Strachan occupe la dernière position du circuit.

Bill Cook mène dans la section américaine avec un total de quinze points tandis que Frank Boucher, également des Rangers, est en deuxième place avec deux points de moins.

Voici le classement à date:

SECTION CANADIENNE

	P	A	T	M	en
Smith, Montréal	5	11	16	21	
C. Conacher, Toronto	13	1	14	27	
Trotter, Montréal	10	3	13	36	
Stewart, Montréal	8	5	13	32	
Siebert, Montréal	8	3	11	22	
Morenz, Canadien	5	6	11	23	
Ward, Montréal	5	6	11	14	
Primeau, Toronto	1	10	11	11	
Jackson, Toronto	7	3	10	22	
Joliat, Canadien	5	5	10	16	
Himes, Américains	4	5	9	5	
McVeigh, Américains	5	3	8	12	
Washne, Canadien	6	1	7	2	
Burch, Américains	2	5	7	18	
Lépine, Canadien	3	3	6	16	
Lamb, Américains	3	3	6	14	
Blair, Toronto	3	3	6	24	
Leduc, Canadien	3	3	6	28	
Patterson, Amér.	5	0	5	24	
Brydson, Montréal	2	3	5	8	
L. Conacher	2	2	4	6	
Mondou, Canadien	2	2	4	8	
Darragh, Toronto	3	0	3	2	
Norcott, Montréal	2	1	3	10	
Gracie, Toronto	2	1	3	10	
Clancy, Toronto	1	2	3	16	
W. Kilrea, Amér.	1	2	3	8	
Cotton, Toronto	1	2	3	18	
G. Mantha, Canadien	1	2	3	6	
Horner, Toronto	1	2	3	45	
Lewinsky, Toronto	1	2	3	0	
Gagnon, Canadiens	0	3	3	12	
Finnigan, Toronto	0	3	3	10	
Massecar, Américains	1	1	2	29	
Bailey, Toronto	1	1	2	12	
Day, Toronto	1	1	2	8	
Hughes, Américains	1	1	2	8	
Larochelle, Canadiens	1	0	1	4	
Emms, Américains	1	0	1	4	
Rivers, Canadiens	1	0	1	18	
Gallagher, Montréal	1	0	1	18	
Dutton, Montréal	1	0	1	28	

FORUM
WILBANK 6131

CE SOIR A 8.30

Chicago vs Montréal

Prix \$1.75, \$1.50, \$1.00, .50

Taxe incluse.

SUGGESTIONS DE
CADEAUX
POUR LES FÊTES

Cigarettes

Toutes ces marques sont connues d'une extrême qualité à l'autre du pays, elles sont d'un mérite indiscutable et procurent toujours la plus grande somme de satisfaction et d'agrément.

	Boîtes Métalliques de 50	Boîtes Métalliques de 100
WINCHESTER	60c	\$1.20
4 paquets de 20 chacun	\$1.00	
TURRET	60c	\$1.20
DIXIE	60c	\$1.20
PLAYER'S	85c	\$1.70

Tabacs

En Attrayants Empaquetages des Fêtes

Choisissez n'importe lequel de ces tabacs . . . Ils satisferont le fumeur qui s'y connaît.

	PRIX	EMPAQUETÉS EN
OLD CHUM	85c	boîtes métalliques de 1/2 livre
OLD CHUM FINE CUT (Haché Fin)	85c	“ “ “ “
TABAC À PIPE TURRET	80c	“ “ “ “
PICCADILLY	\$1.50	jarres de verre de 1/2 livre
PICOBAC	75c	boîtes métalliques “ “ “

Cigares

En Attrayants Paquets et Boîtes des Fêtes

Donnez n'importe lequel de ces cigares . . . leur mérite éprouvé vous est une garantie que votre cadeau des Fêtes sera vivement apprécié.

BACHELOR DE WILSON	10c chacun (Paquets de 10, Boîtes de 25)
ROBERT BURNS INVINCIBLES	15c chacun (Boîtes de 25)
ROBERT BURNS PANETELAS	10c chacun (Paquets de 10, Boîtes de 25)
LA PALINA LILIES	15c chacun (Boîtes de 25)
STONEWALL JACKSON	5c chacun (Paquets de 10, Boîtes de 25)
ARABELA	5c chacun (Paquets de 10, Boîtes de 25)
COLUMBIA (Petits Cigares)	4 paquets de 10 chacun à \$1.00

Donnez des CIGARES,
des CIGARETTES
et du TABAC

Enveloppés avec Goût
pour l'Epoque des Fêtes

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED



Monro, Canadiens	0 1 1 8	Barry, Boston	3 3 6 2	Cox, Detroit	0 1 1 8
Starr, Montréal	0 1 1 25	T. Cook, Chicago	1 5 6 16	Milks, Rangers	0 1 1 6
Robinson, Montréal	0 1 1 2	Aurie, Detroit	5 0 5 4	E. Siebert, Rangers	0 1 1 35
S. Mantha, Canadien	0 1 1 22	Touhey, Boston	3 2 5 8	McLuenly, Detroit	0 1 1 14
Wilcox, Montréal	0 1 1 14	Shore, Boston	2 3 5 30	Filmore, Detroit	0 0 0 2
Brydge, Américains	0 1 1 16	Gottselig, Chicago	2 3 5 8	Desjardins, Rangers	0 0 0 8
Burke, Canadiens	0 0 0 24	Smith, Detroit	1 4 5 18	Abel, Chicago	0 0 0 12
Gagnon, Canadiens	0 0 0 32	Adams, Chicago	0 5 5 22	Bostrom, Chicago	0 0 0 4
Finnigan, Toronto	0 0 0 30	Murdoch, Rangers	0 5 5 6	Graham, Chicago	0 0 0 6
Massecar, Américains	1 1 2 29	Keeling, Rangers	4 0 4 19	Boucher, Chicago	0 0 0 8
Bailey, Toronto	1 1 2 12	Sorrell, Detroit	2 2 4 4	J. Jerwa, Boston	0 0 0 10
Day, Toronto	1 1 2 8	Cooper, Detroit	1 3 4 8	Galbraith, Boston	0 0 0 4
Hughes, Américains	1 1 2 8	Ripley, Chicago	3 0 3 14		
Larochelle, Canadiens	1 0 1 4	Noble, Detroit	2 1 3 28		
Emms, Américains	1 0 1 4	A. Cook, Boston	2 1 3 4		
Rivers, Canadiens	1 0 1 18	Lowrey, Chicago	2 1 3 12		
Gallagher, Montréal	1 0 1 18	Gainor, Rangers	1 2 3 7		
Dutton, Montréal	1 0 1 28	Johnson, Rangers	1 2 3 32		
		Wentworth, Chicago	1 2 3 6		
		Kilrea, Detroit	2 0 2 8		
		Young, Detroit	2 0 2 11		
		Thompson, Chicago	0 2 2 8		
		Couture, Chicago	1 0 1 6		
		Hitchman, Boston	1 0 1 12		
		Gagné, Detroit	1 0 1 0		
		Rommes, Chicago	1 0 1 2		
		Boyd, Boston	0 1 1 4		
		Brennan, Rangers	0 1 1 10		

Record mondial

Edmonton, 22. — Ed Kramer et Sam Scott ont établi un nouveau record mondial hier soir alors qu'ils ont obtenu un total de 1,418 points dans le tournoi de quilles pour équipes de deux hommes. Le record antérieur était de 1,353 points.

Scott a joué une partie parfaite de 300 au cours de ce tournoi.

Séance de boxe
à Verdun hier

Voici le résultat de la séance de boxe amateur du club Verdun tenue hier soir à la salle de la Légion Canadienne:

90 lbs — O'Connor, Verdun, bat Cox, Griffintown Boys C. décision.

100 lbs — Boisseau, Marceau, bat Currie, Engineers, décision.

108 lbs — Cameron, G.N.R., bat Desrochers, Verdun, décision.

135 lbs — Greco, N.A.A.A., bat White, Verdun, bat Reed, Engineers, décision.

(Suite à la 8ème page)

Le bill du tramway de Montréal

La Compagnie demande l'autorisation d'étendre son service de transport de tramways et d'autobus avec privilèges dans un rayon de 25 milles dans toute direction à partir des limites de la Cité de Montréal et dans les îles Jésus, Bixard et Perrot et sur les rives nord et sud du fleuve

Le texte du bill de la Compagnie des Tramways de Montréal a été soumis, samedi, à Mes Laurendeau et Saint-Pierre par le comité exécutif pour étude. M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, en a informé M. J. E. Hutchison, vice-président de la Compagnie. M. Parent avait, il y a quelques jours, reçu de M. Hutchison une lettre expliquant que le bill de la Compagnie est motivé par une demande de Longueuil qui veut passer avec elle un contrat pour service de tramways ou d'autobus, et comme la Compagnie prévoit que plusieurs autres municipalités voudront en faire autant elle demande en une seule fois les pouvoirs dont elle est susceptible d'avoir besoin.

Il semble entendu que la ville combattra le bill au moins pour ce qui a trait aux finances de la compagnie; elle demandera que la compagnie ne s'applique pas à l'exploitation de tout le réseau, ainsi augmenté de la compagnie.

Voici le texte du bill que la compagnie présente à Québec:

La compagnie des tramways considère: Que dans le but de satisfaire à la demande et aux besoins de la population de la ville de Montréal et des municipalités environnantes, il est devenu nécessaire pour la compagnie des tramways d'agrandir son système de transport au-delà des limites de la ville de Montréal, et dans le but d'agrandir ce système, d'établir et d'exploiter un service d'autobus dans la métropole et hors des limites de Montréal.

Conséquemment, ladite compagnie a demandé que sa charte soit amendée afin de permettre tels pouvoirs supplémentaires; et attendu qu'il est reconnu avantageux d'acquiescer à cette requête, etc. Sa Majesté, avec le consentement du Conseil législatif, décrète comme suit:

La section 7 de la loi George V, 2e session, chapitre 77, est biffée et remplacée par les paragraphes suivants:

18. I. — La compagnie aura en plus le droit d'acquiescer, de construire, d'outiller, de maintenir et d'exploiter un service de tramways sur et à travers l'île de Montréal, en dehors des limites de la cité de Montréal, comme cela existe actuellement, et sur les îles Jésus, Bixard et Perrot et sur les rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent, dans un rayon de vingt-cinq milles dans toute direction à partir des limites de la cité de Montréal ou des îles Jésus, Bixard et Perrot.

2. — Toute municipalité située dans ce territoire aura le droit d'octroyer des franchises ou privilèges, exclusifs ou autres, avec ou sans subsides, avec ou sans exemption ou commutation de taxes à la compagnie pour une période n'excédant pas la durée du contrat qui existe entre la cité de Montréal et la Compagnie des Tramways, en date du 28 janvier 1918, et ratifié par l'article 8, George V, chapitre 84, section 75.

3. — Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, la compagnie aura le droit et le pouvoir exclusif d'établir et d'exploiter un service d'autobus sur et à travers l'île de Montréal, dans les limites de la cité de Montréal, comme cela existe déjà, et aura aussi le droit et pouvoir d'établir et d'exploiter ledit service d'autobus dans le territoire spécifié au paragraphe précédent.

4. — Toutes les extensions ou additions apportées au réseau de transport de la compagnie, et autorisées par la présente section sont et seront toujours déclarées dépendances de la compagnie.

5. — Les provisions du contrat passé entre la cité de Montréal et la compagnie des tramways devant maître Jean Beaudoin, notaire public, et daté du 28 janvier 1918, tel que ratifié par l'article 8, George V, chapitre 84, section 75, s'appliquent, mutatis mutandis, aux services de tramways et d'autobus autorisés par cette loi.

6. — Rien dans ce loi n'affectera les droits dont jouissent actuellement des tierces parties, dûment autorisées à exploiter des entreprises similaires dans le territoire précité.

L'abattoir de Longueuil

M. le juge Ducloux a renvoyé hier la requête d'adjonction de la ville de Longueuil contre la Longueuil Meat Exporting Company, Limited. La requérante voulait forcer la défenderesse à transporter ses abattoirs en dehors des limites de la ville, alléguant que ces abattoirs constituent un danger pour la santé publique et qu'ils ont été construits sans l'autorisation du conseil municipal. M. le juge Ducloux a renvoyé la requête en disant que les témoins ont déclaré qu'il ne se dégagent pas d'odeurs de l'abattoir, que le conseil municipal a laissé la compagnie établir ses abattoirs en 1925 sans protester et qu'il n'a pas passé de règlement interdisant la construction d'abattoirs dans les limites de la ville.

Le nouveau ministre de Chine à Washington

Washington, 22. — Le nouveau ministre de Chine à Washington est arrivé dans la capitale, et en prenant possession de son poste, a accusé le Japon d'avoir des desseins sur le territoire ou l'administration de la Mandchourie.

Le Dr W. W. Yen, qui présentera ses lettres de créance à M. Hoover, est diplômé de l'Université de Virginie et a été à trois reprises premier ministre en Chine.

L'opinion d'Otto Kahn

Le grand banquier américain est d'avis que les pays européens devraient s'acquitter d'abord des dettes privées — L'enquête sénatoriale sur les valeurs étrangères aux États-Unis

Washington, 22 (S. P. A.) — Le banquier Otto H. Kahn, de "Kuhn, Loeb and Company", a dit au comité sénatorial chargé d'enquêter sur les valeurs étrangères aux États-Unis qu'il est d'avis que si les pays européens ont à choisir entre rembourser les dettes privées et rembourser les dettes envers des gouvernements étrangers, ils devraient s'acquitter d'abord des dettes privées.

M. Kahn a expliqué que la compagnie dont il fait partie a contribué à la vente aux États-Unis de \$1,136,000,000 de valeurs étrangères, depuis la guerre.

Au représentant McFadden, républicain, de la Pennsylvanie, qui a dit que "Kuhn, Loeb and Company" avaient tenté d'amener le président Hoover à déclarer le moratoire d'un an sur les dettes envers des gouvernements étrangers, le témoin a répondu avec fermeté: Je n'ai pas suggéré le moratoire et je ne sais pas qu'il allait être déclaré. Je déclare aussi énergiquement que possible que toute assertion qui nous mène à la négociation du moratoire n'est absolument pas fondée.

M. Kahn a parlé longuement de la "sainteté des contrats qu'il faut protéger" afin "de maintenir la vie économique d'un pays".

Le sénateur Johnson, de la Californie, l'un des principaux adversaires du moratoire, a fait remarquer: En somme vous croyez que les dettes privées doivent avoir la priorité sur les dettes publiques? S'il y a lieu de choisir, à répondre le banquier, les dettes privées doivent avoir la priorité ou en tout cas quelque chose de plus que la parité.

Le sénateur Couzens, républicain, du Michigan, a demandé si l'Allemagne pourra jamais rembourser les sommes qu'elle a empruntées.

Jamais est un grand mot, a répondu le banquier, mais l'Allemagne a montré qu'elle est capable de telles réalisations, que je crois qu'elle finira par payer ses dettes, à moins qu'elle ne soit sur le point de se suffoquer.

Je veux dire, a-t-il précisé, les dettes privées et les dettes publiques envers les particuliers. Je ne fais aucun pronostic sur les réparations. Cela est une autre question.

M. Kahn a affirmé qu'il ne préconise pas l'annulation des dettes. Le paiement des dettes, a-t-il continué, ne serait qu'un acte de justice envers les États-Unis. Toutefois il faut tenir compte des circonstances. Néanmoins une situation d'urgence ne justifie pas une réduction définitive des dettes.

Le témoin avait commencé à fournir des explications sur un certain nombre d'emprunts que sa compagnie a lancés, lorsque le comité s'est adjourné au 4 janvier. Il a révélé que sa compagnie a lancé un emprunt de \$25,000,000 pour le gouvernement suédois et que le lancement de cet emprunt avait valu à "Kuhn, Loeb and Company" et à la "National City Bank" le partage d'un bénéfice de \$250,000. Sa compagnie a retiré un bénéfice de \$150,000 du lancement d'un autre emprunt du gouvernement suédois, un emprunt de \$30,000,000 celui-là.

M. Kahn est le troisième témoin à comparaître devant le comité. Les deux premiers ont été M. Charles E. Mitchell, président de l'exécutif de la "National City Bank", et M. Thomas W. Lamont, associé de "J. P. Morgan and Company".

Vol dans une maison

La femme d'un constable à l'emploi de la ville de Montréal, Mme Elie Turgeon, 7742, rue de Berri, a été attaquée dans sa demeure par trois apaches, hier, vers 1 heure 30 de l'après-midi. Les intrus l'ont attachée avec une corde à linge afin de voler plus à leur aise les tiroirs à la recherche de l'argent. Ils ont emporté une somme de \$90 que le constable Turgeon avait reçue quelques jours auparavant et qui représentait deux semaines de salaire.

Les deux jeunes enfants de Mme Turgeon étaient dans une chambre au moment où ces trois individus se sont présentés à la porte d'en avant. Mme Turgeon, ne se doutant pas de leurs intentions, ouvrit la porte lorsque la sonnette résonna. L'un des apaches se précipita sur elle et la renversa par terre. Les deux autres entrèrent et fermèrent la porte. Pendant qu'on maintenait Mme Turgeon sur le parquet, l'un des bandits se procura une corde à linge dans la cuisine et la coupa en plusieurs bouts afin d'attacher sa victime. On lui mit sur la tête un tapis de table afin de l'empêcher de crier. Mme Turgeon leur indiqua le tiroir où elle gardait son argent et les voleurs, après avoir trouvé une somme de \$90 qu'ils cherchaient, quittèrent la maison. Un voisin, attiré par les cris des enfants, vint délivrer Mme Turgeon. La victime a pu donner une excellente description de ses agresseurs.

Quatre arrestations

Les détectives de l'escouade des vols à main armée ont opéré l'arrestation de quatre jeunes gens, tous armés de revolvers, dans une maison de la rue Dorchester, près de la rue de la Montagne, hier soir. Ils n'ont pas voulu donner les noms des prévenus parce qu'il leur reste deux autres arrestations à opérer. Les détectives croient pouvoir résoudre les différents vols à main armée qui ont été commis récemment dans notre ville.

Les quatre prévenus étaient sous observation depuis plusieurs jours et lorsque les détectives ont jugé que leurs preuves étaient suffisantes, ils ont opéré les arrestations.

Une requête à M. Bennett

Un groupe d'étudiants demande au premier ministre d'envoyer à la conférence du désarmement, à Genève, des délégués canadiens qui sachent user de leur influence au Canada pour servir la cause du désarmement

Un groupe d'étudiants a présenté hier une pétition au premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, pour lui demander d'envoyer à la conférence du désarmement à Genève des délégués canadiens qui sachent user de toute l'influence du Canada pour servir la cause du désarmement. C'est M. le colonel C. P. Meredith, secrétaire général de la "League of Nations Society for Canada", qui a présenté les étudiants au premier ministre. La pétition porte les noms de 10,000 étudiants canadiens dont 1,700 de McGill. Le nom du principal de McGill, sir Arthur Currie, qui a donné tout son appui au mouvement, apparaît en tête de la liste. C'est à Elgin House, Muskoka, que le mouvement a pris naissance l'été dernier lors d'une conférence tenue sous les auspices de la "Student Christian Association of Canada".

C'est Carl Goldenberg, de McGill, qui a lu la pétition rédigée dans les termes suivants: "Les soussignés, étudiants des Universités canadiennes, conscients de la gravité des décisions qui doivent être prises à la conférence du désarmement de Genève, en février 1932, et des responsabilités qu'un échec de la conférence imposeraient à la jeunesse de tous les pays, vous sollicitons respectueusement et instamment, comme chef du gouvernement national, de choisir les représentants du Canada à Genève et de leur donner les instructions voulues pour que toute l'influence du Canada soit vigoureusement exercée en faveur d'une réduction significative des armements."

"Nous suggérons de plus qu'il y a des personnes d'une habileté politique indiscutable, dont deux ont servi leur pays comme premier ministre et dont la présence donnerait au Canada tout en représentant la pensée sérieuse de nos meilleurs citoyens. Et nous insistons pour que la délégation ne soit pas composée d'experts professionnels des différentes armes, mais des hommes d'Etat qui représentent les aspirations plus hautes du monde, gées de la grande guerre."

Le premier ministre s'est entretenu environ une demi-heure avec les étudiants. "Le Canada a complètement désarmé, a-t-il déclaré en réponse à la pétition qu'on venait de lui lire, et les représentants du Dominion à la conférence feront valoir les principes de leur pays". Le premier ministre s'est déclaré enchanté de la démarche faite par les étudiants canadiens et il exprime l'espoir que les étudiants des autres pays en fassent autant. M. Bennett a ensuite reçu les étudiants à déjeuner au Château Laurier.

Un discours de M. Laval

Politique protectionniste — Collaboration internationale — "Nous ne laisserons pas déchirer le plan Young"

Paris, 22. — Dans un discours prononcé à la Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne) à un banquet politique, M. Laval a déclaré notamment qu'aucun pays ne peut plus vivre isolé du reste du monde. Les circonstances contraignent les gouvernements à pratiquer une politique protectionniste au moment où ils affirment le principe de collaboration internationale.

L'élévation des droits de douane, dit le président du Conseil, ne suffit plus. Il faut recourir au contingentement mais prudemment afin d'éviter de trop réduire les exportations de la France.

Au sujet des dettes et des réparations, M. Laval a précisé qu'à la conférence des gouvernements, la France dira que la situation de l'Allemagne ne peut être envisagée que pour une période de dépression.

La France n'acceptera pas, dit-il, de sacrifier les réparations aux dettes privées. On voit aujourd'hui après l'attitude des États-Unis, qu'on a trop vite affirmé qu'on devait annuler les dettes et les réparations.

De toute manière, affirme le président du Conseil, nous ne transigerons pas; nous ne laisserons pas déchirer le plan Young. Au sujet de la conférence du désarmement, M. Laval a rappelé qu'on a accusé parfois la France d'être un obstacle à la conférence mais ses représentants montreront à la Conférence le vrai visage de la France pacifique "notre armée étant pour des fins purement défensives. Nous ne nourrissons aucun dessein d'hégémonie et ce n'est pas chez nous qu'on trouverait une jeunesse élevée dans un sentiment militariste agressif".

Le président du Conseil a déclaré que le passé de la France lui recommande la prudence "mais nos délégués à la conférence acceptent et suggéreront toute forme d'assistance mutuelle réalisable rapidement car nous ne compromettrons pas la sécurité du pays par l'acceptation imprudente de simples formules d'espoir".

Le trophée Grey

Québec, 22 (D. N. C.). — Le trophée Earl Grey, décerné au meilleur corps de cadets du district no 5, a été gagné par l'Académie Commerciale. Cette nouvelle vient d'être communiquée au capitaine Georges Guilmond par le ministre de la Défense.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

La navigation

Traité et navigation

M. A. L. Lawes, vice-président et gérant général de la Montreal Shipping Company, s'embarquera sous peu pour l'Europe où il confèrera avec les représentants de sa compagnie et divers hommes d'affaires européens. Il est d'opinion que la révoation du traité commercial conclu en 1922 entre le Canada et la France aura des répercussions dans le monde de la navigation. Les traités ont des ramifications dans tous les domaines, dit-il, et lorsqu'un courant de commerce est établi entre deux pays il est délicat de vouloir le barrer ou le modifier.

Le Majestic et les émissions

Le Majestic, de la White Star, le plus gros navire du monde à l'heure actuelle, quittera Southampton le 23 décembre pour arriver à New-York le 29, et passera Noël en mer. Le jour de Noël sera gai à bord. Tout un programme d'émissions et de réceptions radiophoniques a été préparé.

Ces émissions seront irradiées par ondes courtes à travers le monde entier. De Londres, on entendra d'abord ce que fut Noël pour les Londoniens, à 9 heures 20 du soir. Suivront des conversations téléphoniques irradiées. Un berger racontera ensuite ce que signifie pour lui Noël. Lui succédera un badad de l'est de Londres. Viendra ensuite un gardien de phare. Les émissions s'achèveront alors du Majestic et un officier décrira ce que fut Noël à bord en plein milieu de l'Atlantique.

Mouvement des paquebots

Le Montclare, ligne du C.P., parti de Liverpool, à Halifax samedi.

Le Westerland, ligne Red Star, parti d'Anvers, à Halifax samedi.

Le Duchess of Richmond, ligne du C.P., parti de Saint-Jean, à Liverpool jeudi.

L'Aurania, ligne Cunard, parti de Halifax, à Liverpool aujourd'hui.

L'Aquitania, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York aujourd'hui.

Le Bremen, ligne N.G.L., parti de Brême, à New-York aujourd'hui.

La révision des listes

Le Dr Ernest Poulin est rayé de la liste électorale municipale, à la demande de M. Henri Provencher

Un homme chargé d'une volumineuse liasse de papiers s'est présenté hier dans la Chambre 2 de la Cour du recorder où M. le recorder Simple était occupé à reviser les listes électorales municipales pour demander que le nom du Dr Ernest Poulin, député provincial de Laurier, soit rayé de la liste du quartier Saint-Jean. "Pourquoi?" demanda le magistrat. Le nouvel arrivé qui déclara se nommer Henri Provencher et habiter au numéro 6381 rue Saint-Dominique, produisit alors un jugement de la Cour d'appel déqualifiant le Dr Poulin pour une période de trois ans pour avoir distribué de la bière au Club Gouin pendant les élections municipales de 1928 alors qu'il était candidat dans le quartier Saint-Jean. Assermenté par le greffier, M. L.-P. Mercure, Provencher jura que le nom du Dr Ernest Poulin, 6002 boulevard Saint-Laurent, apparaissait encore sur la liste et que la copie du jugement était authentique. "C'est suffisant", dit M. le recorder Simple. Et le greffier de la cité, M. J. Etienne Gauthier, raya le nom.

C'est là le seul incident qui se soit produit depuis qu'on a commencé la révision des listes qui doivent servir aux élections municipales en avril prochain. On entendait répéter que les échecs et les candidats probables avaient des centaines de noms à faire ajouter ou à faire retrancher. Tout le travail qui s'est fait à date est du travail de routine: on a simplement ajouté ou retranché environ 200 noms hier.

La population de Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 22. — Un bulletin municipal qui vient d'être publié estime la population de Buenos-Ayres à 2,167,396 âmes à la fin du mois de juillet dernier.

En vertu d'un décret les étrangers peuvent se faire naturaliser en Argentine après deux années de résidence, pourvu qu'ils apprennent l'espagnol et ne professent pas de doctrines opposées à la forme du gouvernement argentin.

M. Churchill sort de l'hôpital

New-York, 22 (S. P. A.) — M. Winston Churchill a été transporté de l'hôpital de Lenox Hill à son hôtel, il y a quelques heures. Son médecin a dit qu'il devra rester au lit encore plusieurs jours.

Il y a maintenant huit jours que l'ex-chancelier de l'Échiquier a été frappé par une automobile en traversant la 5e avenue.

M. Churchill commença le 14 janvier la série de conférences qui est le but de son voyage aux États-Unis. Avant de commencer, il ira passer quelques jours à Cuba avec sa femme et sa fille. Il compte retourner en Angleterre à la fin de mars, assez tôt pour le débat parlementaire du nouveau budget.

Feu M. Rolland Tardy

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Rolland Tardy, à l'âge de 19 ans et 6 mois. M. Tardy a succombé après une maladie de trois mois à sa demeure.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures, à l'église du Très-Saint Rédempteur. L'inhumation se fera ensuite au cimetière de la Côte des Neiges.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

Feu Madame Charles Charlebois

Hier matin ont eu lieu les funérailles de Mme Charles Charlebois, née Georgianna Rodrigue, mère de M. l'abbé Xiste et du docteur Rodrigue Charlebois, de Westmount, décédée le 17 décembre.

La dépouille mortelle quitta son domicile précédée d'un landau de fleurs pour se rendre à l'église de Saint-Edouard où le service fut chanté par le R. Louis Lalonde, S.J., assisté des abbés Léo Lavigne et Louis-J. Rodrigue, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé G.-H. Chantier, curé de la paroisse, a fait la levée du corps.

Dans le sanctuaire on remarquait: MM. les abbés Roméo Mercure, H. Coran, Armand Beauregard, J.-A. Ouellette, Ph. Chartrand, Bernard Lefebvre, Léon Boismenu, Joseph Limoges, Joseph Picotte, L. Goyer, G. Parizeau, J. Messier, A. Leclerc, E. Vincent, E. Alarie.

Les porteurs étaient MM. Henri Beauvais, P. Chabot, A. Besner, F.-X. Bastien, J. Campeau, C. Carrigan.

Le deuil était conduit par son mari, M. Charles Charlebois; ses fils, M. l'abbé Xiste Charlebois, vicarier à Saint-Vincent de Paul de Montréal; le docteur Rodrigue Charlebois, de Westmount; Jean-Charles, Romain, Lorenzo et Raoul Charlebois; son gendre, M. Jean Deslauriers; son petit-fils, M. Jean Charlebois; son frère, le docteur Rodrigue de Lachute; son beau-frère, Edmond Charlebois; ses neveux: M. l'abbé Louis-J. Rodrigue, Albert Portelance, Henri Audette, Roméo Rodrigue, Henri Rodrigue, N.P. A. Marcotte, Emile Portelance, ses cousins, Mathias Fortier, Z. Fortier, Henri Laurin, Alex. Fortier, Gédéon Lalonde, L.-G. Mireault, Avila Laurin, Archille Gascon, M. Goudreau, M. Bisailon, Come Lammar.

Dans le cortège on remarquait: MM. Raoul Grothé, Etienne Pelland,

DUPUIS

3 Suggestions de cadeaux pour Hommes



Si c'est un FOULARD que vous voulez donner choisissez parmi ce lot de

1.00 à 1.95

Nous avons un assortiment des plus considérables de beaux foulards de soie, de flanelle, tous de bonne confection, dans les tons unis ou en tissu façonné de dessins.

CRAVATES DE SOIE

CHACUNE .79

3 de ces cravates dans une boîte fantaisie plairont à un père, un frère ou un ami.

Toutes ces cravates sont de confection fraîche et nouvelle autant par les coloris que par les dessins. Chaque cravate doublée de soie et de qualité se vendant d'ordinaire 1.00.

Pyjamas de broadcloth

1.65

Rayures de couleurs diverses, sur fond blanc. Encolure "V". Tailles 36 à 46.

Au rez-de-chaussée



Ouverts jusqu'à 10 heures tous les soirs jusqu'au jour de l'An

Donnez une de ces ECHARPES

A madame ou à mademoiselle

Nous ne pouvons trop vanter la qualité du crêpe de ces écharpes, se vendant ordinairement 1.98 et même 2.49 chacune.

Porter tous les jours le même dessin devient monotone, voici donc l'occasion de varier la toilette. Echarpes différentes aux coloris très vifs ou plus foncés pour porter selon chaque circonstance, le théâtre, la rue, le bureau... Forme carrée, avec ourlet très étroit et bien fini. Dessins exotiques, modernes ou genre jaspé.

1.39

Albert Dupuis, président

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

ROXY Main-tenant en boîtes plates de 50 et de 100

Pour répondre à la demande populaire

CIGARETTES DE VIRGINIE

Feu Madame Charles Charlebois

Hier matin ont eu lieu les funérailles de Mme Charles Charlebois, née Georgianna Rodrigue, mère de M. l'abbé Xiste et du docteur Rodrigue Charlebois, de Westmount, décédée le 17 décembre.

La dépouille mortelle quitta son domicile précédée d'un landau de fleurs pour se rendre à l'église de Saint-Edouard où le service fut chanté par le R. Louis Lalonde, S.J., assisté des abbés Léo Lavigne et Louis-J. Rodrigue, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé G.-H. Chantier, curé de la paroisse, a fait la levée du corps.

Dans le sanctuaire on remarquait: MM. les abbés Roméo Mercure, H. Coran, Armand Beauregard, J.-A. Ouellette, Ph. Chartrand, Bernard Lefebvre, Léon Boismenu, Joseph Limoges, Joseph Picotte, L. Goyer, G. Parizeau, J. Messier, A. Leclerc, E. Vincent, E. Alarie.

Les porteurs étaient MM. Henri Beauvais, P. Chabot, A. Besner, F.-X. Bastien, J. Campeau, C. Carrigan.

Le deuil était conduit par son mari, M. Charles Charlebois; ses fils, M. l'abbé Xiste Charlebois, vicarier à Saint-Vincent de Paul de Montréal; le docteur Rodrigue Charlebois, de Westmount; Jean-Charles, Romain, Lorenzo et Raoul Charlebois; son gendre, M. Jean Deslauriers; son petit-fils, M. Jean Charlebois; son frère, le docteur Rodrigue de Lachute; son beau-frère, Edmond Charlebois; ses neveux: M. l'abbé Louis-J. Rodrigue, Albert Portelance, Henri Audette, Roméo Rodrigue, Henri Rodrigue, N.P. A. Marcotte, Emile Portelance, ses cousins, Mathias Fortier, Z. Fortier, Henri Laurin, Alex. Fortier, Gédéon Lalonde, L.-G. Mireault, Avila Laurin, Archille Gascon, M. Goudreau, M. Bisailon, Come Lammar.

Dans le cortège on remarquait: MM. Raoul Grothé, Etienne Pelland,

Feu M. F.-X. Décarie

Samedi matin ont eu lieu, à l'église Notre-Dame de Grâce, les funérailles de F.-X. Décarie, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Charles Décarie, curé à Dorval et cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Paul Lafleur et François Décarie, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Gabriel Perreault, O.P., curé de la paroisse, fit la levée du corps.

On a chanté la messe de Perosi sous la direction de M. Ed. Breton. M. Paul Doyon touchait l'orgue. MM. Emile Gour, G. Desmarais, L. Chaput, C. Longtin, Dr Marchildon, J. Rivard, R. Trudeau, J. Racicot et Dr Hamel étaient les solistes.

Le deuil était conduit par son fils M. François-X. Décarie, son gendre, M. Anatole Décarie; ses petits-fils: M. Jules, Roger, Jean-Jacques, Guy, Vianney, Claude et Jean-Luc Décarie; ses beaux-frères: MM. Théodore Trudeau, Benjamin Décarie; ses neveux: MM. Roméo Sainte-Marie, Henri Rochelleau, Edouard Rochelleau, Edouard Sainte-Marie, Wilfrid Provost, Hervé Guimond, Hercule, Roland, Henri, François-d'Assise, Monette, Amélie, Olivier, Gérard, Albert-B., Benjamin, Marc, Henri et Johnny Décarie; Nazaire Carrière, Ubald Hurtubise, Emilien Perras, Dr Achille Larin, Dr V. Rébeurn, Albert et Rodolphe Lepailleur, Emile Léonard, J. Bérard; ses cousins,

Mort de M. Joseph Simonton

Pittsburg, Penn., 22 (S. P. A.) — M. Joseph Simonton, ancien industriel métallurgiste, est décédé à l'âge de 71 ans. Il avait fait partie de la compagnie Carnegie.

M. Stewart réélu maire de Toronto

Toronto, 22 (S.P.C.) — M. W. J. Stewart a été réélu, par acclamation, maire de Toronto.

Cours de Me Faribault

Le notaire Faribault donnera ce soir, à 8 h., dans les salles de l'Université de Montréal, son cours de législation financière (chaire Forgel) ayant trait aux opérations d'assurance. Cette leçon traitera de la distinction et de la nature de biens, de notre cadastre foncier et de l'organisation des bureaux d'enregistrement.

Livres d'actualité